

# SHAC

Société d'histoire  
d'Ahuntsic-Cartierville

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

No. 12, novembre 2022

*Cultures*



## De Mme Albani à Mouffe : *une certaine éducation*

Ci-dessous : Claudine Monfette citée par Carmel Dumas à la page 18 de *Montréal chaud / show* : chronique libre d'une explosion culturelle, Fides, 2008

Pendant que Louise Latraverse s'émancipe, Claudine Monfette, la cadette des aventuriers de *L'Osstid'show*, suit sagement son cours classique boulevard Gouin, au couvent Sacré-Cœur, où la future diva Emma Albani s'était exécutée en concert pour la première fois en 1861, quand elle s'appelait encore Emma Lajeunesse et n'avait que 14 ans. Emma sera la première cantatrice canadienne à atteindre une réputation internationale, ses performances dans les grands opéras d'Europe lui méritant la protection intime de la reine Victoria. Au monde du showbiz moderne, Claudine Monfette connaîtra, elle aussi, des heures de gloire exceptionnelles.

« Je me suis trouvée à l'intérieur du pensionnat, raconte l'inventive directrice artistique qu'est devenue Mouffe. C'était très intéressant. Il y avait toutes sortes de monde. Les chouchous des sœurs, c'était les Bacardi et les autres Cubaines de droite de l'entourage de Fulgencio Batista, qui leur offraient des calices et des décorations d'église. Le coup d'État du 31 décembre 1958, on l'a vécu de près, ça a brassé pas mal. On priait contre Fidel Castro. Que tu le veuilles ou non, cela t'ouvrait des portes et développait une espèce de conscience. L'année suivante, les sœurs ont aussi accueilli les Hongroises qui fuyaient le communisme. Nous, on a formé le comité de réception et on leur a préparé des paniers. Plus tard, j'ai vu l'envers de la médaille, j'ai compris pourquoi tous ces événements s'étaient produits. »

Bien qu'ils évoluent dans le même quartier du nord de Montréal, la couventine Mouffe ne connaît pas encore Robert Charlebois et Louise Forestier, dont les personnalités ne se sont pas encore frottées l'une à l'autre non plus. En fait, à cette époque, Louise Forestier...

### Photo de la page couverture

MC Baldassari devant sa murale hommage à Yannick Nézet Séguin. Photo © J. Lebleu / SHAC, octobre 2022



### Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

Publié par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville  
10125, rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Yvon Gagnon - président - [presidence.shac@gmail.com](mailto:presidence.shac@gmail.com)  
Laurent Lefebvre - vice-président - [communications.shac@gmail.com](mailto:communications.shac@gmail.com)  
Jacques Lebleu - coordination du bulletin et graphisme - [bulletin.shac@gmail.com](mailto:bulletin.shac@gmail.com)

Révision typographique pré-press : Séverine Le Page

PATRIMOINE

HISTOIRE

DOCUMENTATION

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

Versión papier, novembre 2022, ISSN 2562-458X

Versión en ligne, à compter de la fin de décembre 2022, ISSN 2562-4598

Impression : Copiecentre Fleury, novembre 2022

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.  
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.

## Mot du président

Yvon Gagnon  
Président de la  
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville



« *La machine du progrès est bien huilée en ce Nouveau Monde sans mémoire où le neuf côtoie l'encore-plus-neuf des Goliaths de la construction effrénée* »<sup>1</sup>.

### Jusqu'où irons-nous au nom de la densification urbaine?

Le 31 mai 2018, le cœur du village du Sault-au-Récollet est désigné lieu historique par le gouvernement du Québec. Nous pouvons lire dans la désignation que celui-ci du point de vue des valeurs patrimoniales « est un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec »<sup>2</sup>. Cette phrase somme toute anodine, mais combien éloquent révèle l'importance patrimoniale du lieu puisqu'il s'inscrit dans l'histoire nationale de tous les Québécois. Conséquemment, les enjeux autour de sa protection et de sa mise en valeur dépassent largement le cadre local de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Depuis quelque temps, de nouvelles constructions résidentielles sont apparues dans le paysage du village historique et ailleurs dans le quartier. Elles ne sont pas passées inaperçues, c'est le moins qu'on puisse dire. L'indignation, l'incompréhension, le questionnement sur leur acceptabilité architecturale sont de mise. Le rôle des fonctionnaires municipaux dans l'émission des permis de construction est remis en cause.

Cette entrée en matière soulève une question préoccupante: la protection de la singularité d'un lieu historique national et la construction résidentielle moderne sont-elles des concepts inconciliables? Certains diront que les goûts ne se discutent pas ou que tous les goûts sont dans la nature, mais notre réflexion citoyenne sur cette problématique majeure doit s'élever au-delà de la simple trivialité. Elle englobe également

notre approche commune de l'occupation du territoire sans le démolir et surtout sans le pervertir en le travestissant sous le couvert de la densification urbaine. De plus, il est primordial de prendre en compte dans ce questionnement les noyaux des anciens villages historiques que comptent notre arrondissement, Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville, Saraguay et Youville.

Le défi auquel nous faisons face actuellement dans l'aménagement de notre territoire n'est pas de trouver des coupables, mais de rechercher des solutions afin que ces mauvaises habitudes ne se renouvellent plus. Est-ce que le processus d'émission des permis de construction devrait être plus transparent? Est-ce que le Comité consultatif local de patrimoine et de toponymie (CCLPT) pourrait être mis à contribution? Est-ce que la réglementation devrait être modifiée? Est-ce que des réunions pourraient être mises en place afin d'informer les citoyens qui voudraient connaître la réglementation lors d'une nouvelle construction, d'une transformation ou de rénovations? Nous avons une occasion unique de résoudre cette problématique de manière exemplaire. Nous devons mettre en place des façons d'harmoniser les contradictions entre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et les intérêts des citoyens.

### Notes

- 1 Marie-Hélène Voyer, *L'habitude des ruines*, Lux Éditeur, Montréal, 2020, p. 203.
- 2 Cœur historique du Sault-au-Récollet, Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=210975&ctype=bien>

# Dans cette édition

Harry Sutcliffe  
Canoeing at Bordeaux, QC, circa 1935.  
Épreuve argentique (détail)  
Musée McCord Stewart  
M2011.64.2.2.224-P1



## Activités de la SHAC

Page 5 **Le Fonds Cité historia**  
Transcriptions des entrevues du projet Mémoire vivante  
Jacques Lebleu

Page 6 **Fantaisie romanesque**  
au Sault-au-Récollet  
Yvon Gagnon

## Actualités culturelles

Page 8 **Albert Dumouchel (1916-1971)**  
Un colloque et trois expositions  
Marie Louise Pépin

Page 10 **Cinquante années de cinéma**  
au Collège Ahuntsic  
Jacques Lebleu

Page 13 **MC Baldassari**  
Muraliste et illustratrice  
Jacques Lebleu

Page 14 **Un enfant, un rêve**  
Yannick Nézet-Séguin  
Diane Archambault-Malouin

## Dossier principal

Page 16 **Le Comité d'Habitation de Montréal**  
Suite de l'article de mai 2022  
Céline Ménard

Page 21 **Saint-André-Apôtre**  
La vie communautaire s'organise  
Céline Ménard

## Vie communautaire et religion

Page 27 **La culture religieuse**  
Une clé d'interprétation de l'histoire et de l'avenir de la nation  
Patrick Goulet

Page 30 **Back River Memorial Gardens**  
Bref historique du cimetière  
Jacques Lebleu

Page 33 **Rencontre avec Anna Sheftel et Sonia Bazar**  
Des projets au cimetière juif  
Jacques Lebleu

## Faire société

Page 34 **Marcher Ahuntsic**  
Marches de quartier au croisement du lieu et du sens  
André Campeau

## Agriculture

Page 38 **Des récoltes québécoises à l'année**  
Chronique du GUEPE  
Sarah Gagnard

## Communications et écriture

Page 40 **Les débuts de la poste**  
à Ahuntsic-Cartierville  
Jean Poitras

Page 44 **Écrire son quartier**  
À la recherche de la société dans le Sault  
André Campeau

# Le Fonds Cité historia

Transcriptions des entrevues du projet Mémoire vivante

## Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin

Les collections de la SHAC contiennent vingt-quatre entrevues audio ou vidéo regroupées dans le Fonds Cité historia. La plupart ont été réalisées en 2014 et 2015 dans le cadre du projet Mémoire vivante de cet organisme. Il y a cependant une entrevue réalisée aussi tôt qu'en 1990. Nous avons en effet retrouvé une cassette VHS d'une discussion avec une dame simplement identifiée comme Madame Gagnon. Au fil de écoutes successives et par recoupement avec d'autres témoignages, nous avons pu établir que cette dame est née le 18 février 1909 au Sault-au-Récollet et a été baptisée Marie Marguerite Ernestine Berthe Pelletier à l'église de la Visitation le lendemain. Berthe Pelletier épouse René Gagnon le 1<sup>er</sup> septembre 1930 dans la même église et habitera toute sa vie au cœur du village du Sault.

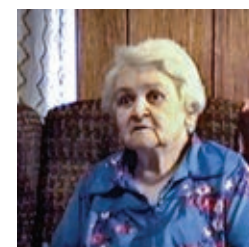
Une autre entrevue d'un personnage méconnu mais à la vie pourtant mémorable date aussi du début des années 1990. Il s'agit d'une discussion avec M. Fred Oberlander, actionnaire principal de la Milmont, dernière entreprise active sur le site des moulins. M. Oberlander et son épouse ont été les derniers habitants du bâtiment aujourd'hui connu comme la maison du Meunier. Nous reviendrons plus en détail sur le parcours de ce monsieur dans une prochaine édition.

Deux autres entrevues datent du début du millénaire. C'est la voix d'un jeune homme nommé Stéphane Tessier qu'on entend hors champ poser des questions à Madame Suzanne Beaudoin-Dumouchel, artiste et enseignante qui a été l'épouse d'Albert Dumouchel. Il discute à une autre occasion avec M. Jacques Paquette, un des derniers résidents du Sault à travailler à la coupe et à la vente de glace à l'île de la Visitation. M. Paquette est accompagné par Jean-Louis Legault, un regretté collègue de Cité historia.

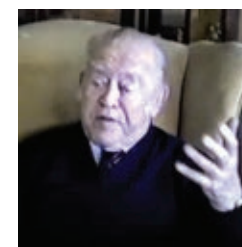
Conformément à la mission de Cité historia, la plupart des enregistrements concernent des habitants du cœur villageois du Sault, comme M. Daniel Danis, dont la famille habitait à l'adresse même de la maison du Pressoir. D'autres, comme celui avec Mme Louis Lenclud, décrivent plutôt la vie dans la paroisse St-Paul-de-la-Croix. Mme Raymonde Benoit, pour sa part, explique qu'au moment de sa jeunesse, il y avait le quartier Ahuntsic d'un côté de la rue Lajeunesse, essentiellement la paroisse St-Nicolas, et le Sault, de l'autre côté.

Une seule de ces entrevues avait déjà fait l'objet d'une transcription, celle de Madame Gagnon. Grâce aux soins de Claude Ampleman, Sylvie Boucher et Séverine Le Page, des versions textuelles de tous ces enregistrements seront bientôt disponibles. Elles pourront être consultées par les membres de la SHAC ainsi que par les étudiants et les chercheurs qui en feront la demande.

Ces documents se sont déjà montrés utiles. Ils ont grandement facilité notre travail pour repérer des segments pertinents pour la production de capsules vidéo. Vous verrez ainsi au cours de 2023 Daniel Danis, Marcel Henley et Jacques Paquette dans des extraits intégrés aux capsules produites par la SHAC dans le cadre de « Les moulins de l'île de la Visitation : 250 ans d'histoire ». Il s'agit d'un projet pour le Web en cours de réalisation dans le cadre du programme « Histoires de chez nous » de Musées numériques Canada.



Berthe Gagnon  
(née Pelletier)



Fred Oberlander



Suzanne  
Beaudoin-Dumouchel



Jacques Paquette



Daniel Danis

# Fantaisie romanesque au Sault-au-Récollet

## Yvon Gagnon

Président de la Société d'histoire  
d'Ahuntsic-Cartierville

### L'alignement des planètes pour une « Fantaisie romanesque au Sault-au-Récollet ».

Il y a parfois des moments où les idées les plus saugrenues se réalisent. Ce fut le cas avec la création de ce spectacle présenté dans le cadre des Journées de la culture les 1<sup>er</sup> et 2 octobre derniers à la maison du Pressoir. Le point de départ de cette aventure culturelle repose sur des rencontres improbables que la vie nous réserve. Au cours de l'été, lors d'une conversation anodine avec un animateur du Pressoir du Sault-au-Récollet, Sylvain Bissonnette, j'ai lancé, tout bonnement, l'idée de présenter une activité qui tournerait autour du cycle de mélodies *La Belle meunière* de Franz Schubert sur des poèmes de Wilhelm Müller. Par contre, cette boutade était loin d'être anodine, car je savais que Sylvain avait déjà fait de la mise en scène pour des opéras. Et Sylvain de répondre avec un air incrédule : « Ça prend un chanteur, un ténor pis un pianiste et en plus c'est en Allemand! ». Alors Sylvie Gaudet, secrétaire de la SHAC, qui m'accompagnait s'exclama : « Je connais un chanteur, c'est un ancien collègue de travail, Normand Croteau, il chante dans les églises ». Sylvain nous dit que ce nom lui rappelle quelqu'un, un chanteur du même nom qu'il aurait dirigé dans un opéra quelque trente ans passés. Coup de théâtre! Sylvain et Normand se connaissaient et ils s'étaient perdus de vue.

Bref, au cours de cette session de remue-ménages improvisée, nous avons élaboré le mince scénario d'un spectacle avec des *lieder* de Schubert, des poèmes de René Chopin avec une trame narrative historique qui s'articulera autour de l'histoire d'amour romancée du maître meunier du Sault, Didier Joubert et de son épouse Marie-Louise Juteau... Nous avons invité Normand Marc Croteau pour une visite du Pressoir afin de lui parler du projet. Il fut emballé! Normand s'est chargé de trouver un pianiste qui accepterait de l'accompagner et surtout, de jouer sur un piano électrique. C'est ainsi qu'André Chamberland s'est joint à notre équipe. Sylvain, pour sa part, a contacté une connaissance,

Vanessa Huard-Zamorano, qui a accepté de tenir le rôle de la meunière. Des mélodies de Schubert et les poèmes de Chopin ont été soigneusement sélectionnés par Sylvain afin d'élaborer une trame narrative cohérente. Les textes des interventions de la meunière ont été rédigés par Sylvie et moi. De plus, un programme souvenir artisanal fut créé pour immortaliser l'événement. La conception graphique et les dessins sont de Sylvie.

### Voici le déroulement du spectacle :

Le rideau s'ouvre avec le thème musical du lied *Là-bas*. Le meunier Didier Joubert (Normand) et le poète René Chopin (Sylvain) sont sur la scène. Normand interprète la première mélodie : *Un moulin*. S'ensuit la lecture du poème : *À celle de mon songe*. Du fond de la salle, nous entendons fredonner la chansonnette *Marianne s'en va-t-au moulin* par la meunière Marie-Louise Juteau (Vanessa) qui fait son entrée sur scène. La meunière nous raconte sa vie aux moulins du Sault-au-Récollet au cours de quatre interventions. Dans un premier temps, Marie-Louise contextualise géographiquement et historiquement le Sault et les moulins. Elle nous relate sa rencontre avec son beau Didier, sa fréquentation, son mariage, sa vie difficile de meunière et finalement le décès de son bien-aimé. Normand prête vie au meunier avec six *lieder* et une interprétation d'*Automne* de Gabriel Fauré. Quant à Sylvain, il nous lit huit poèmes qui nous conduisent allégoriquement de la campagne à la ville. La soirée se conclut avec le poème *Le vagabond* récité par les trois interprètes à tour de rôle et en canon.

**La SHAC tient à souligner la grande disponibilité  
et la passion de toutes les personnes impliquées  
dans le succès de cette première mondiale à la  
maison du Pressoir.**

### Nos remerciements à :

**Sylvie Gaudet** : artiste en art visuel  
et secrétaire de la SHAC

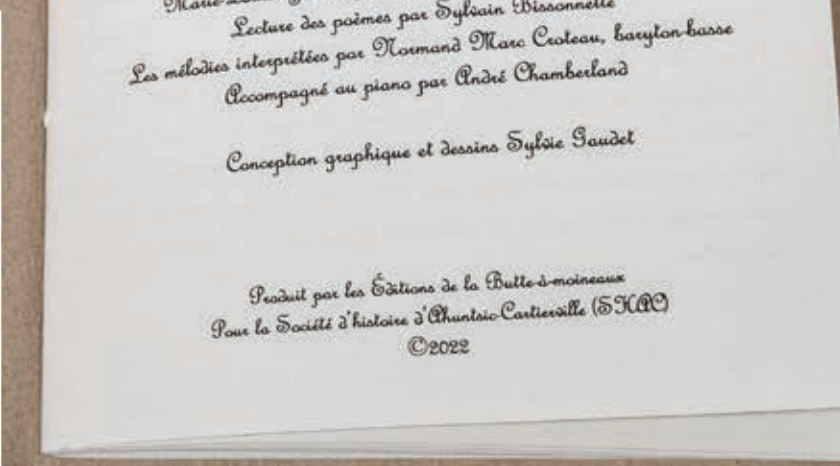
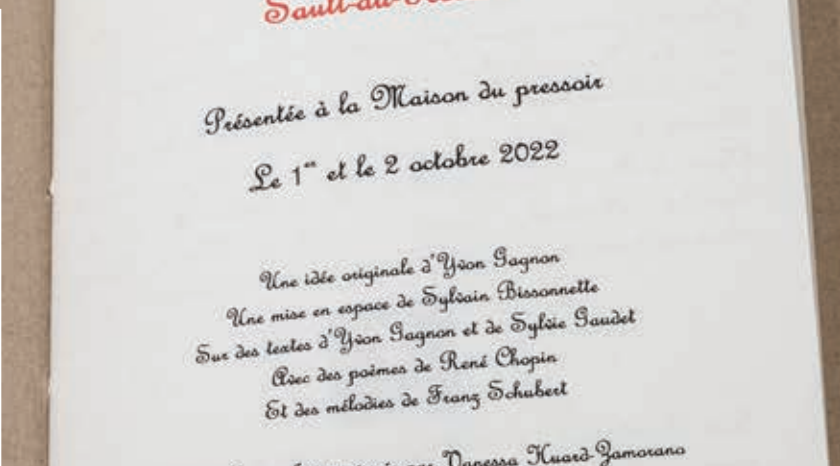
**Vanessa Huard-Zamorano** : artiste touche-à-tout;  
improvisation, musique et animation historique

**Sylvain Bissonnette** : animateur au Pressoir, acteur,  
chanteur, conteur et metteur en scène d'opéra

**Normand Marc Croteau** : baryton-basse,  
professeur de chant

**André Chamberland** : pianiste

Photos © Jacques Lebleu / SHAC



# Albert Dumouchel ( 1916-1971 )

## Un colloque et trois expositions à venir

### Marie Louise Pépin

Professeure d'arts visuels  
Historienne de l'art  
Médiatrice culturelle

*Un bonheur n'arrive jamais seul...*  
Madame de Sévigné (1626-1696)

On connaît Albert Dumouchel, d'une part parce qu'il a vécu au Sault-au-Récollet et d'autre part, parce qu'il est renommé « ... en tant que célèbre maître-graveur dans le milieu des arts québécois<sup>1</sup>. » En guise d'hommage, l'édifice abritant la Maison de la culture d'Ahuntsic porte son nom.

Au printemps dernier, nous apprenions que la magnifique œuvre *Le cavalier solitaire*<sup>2</sup>, ainsi que la plaque d'impression – faisant partie de la Collection d'œuvres d'art de la Ville de Montréal – seront de nouveau présentées en permanence à la bibliothèque d'Ahuntsic dès le printemps 2023.

Au cours de l'hiver, trois expositions seront consacrées à Albert Dumouchel, dont une première organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal. « *Le Cavalier solitaire* décliné de diverses façons, occupera une place de choix dans chacune des trois expositions. » annonce Peggy Davis, commissaire et professeure d'histoire de l'art à l'UQAM.

### Révélation

Les estampes d'Albert Dumouchel dans la collection du MBAM  
1<sup>er</sup> décembre 2022 au 26 mars 2023

Centre des arts graphiques - Pavillon Jean-Noël Desmarais, niveau S2  
Crédits et commissariat : Peggy Davis, professeure d'histoire de l'art à l'UQAM et commissaire invitée et Anne Grace, conservatrice de l'art moderne, MBAM.

« Composée en grande partie d'œuvres de la collection du Musée, *Révélation* présente plus de 60 estampes de l'artiste Albert Dumouchel, l'un des graveurs québécois les plus influents de son époque. Éloquent résumé de l'originalité de sa gravure, l'exposition met en valeur sa maîtrise technique du métier ainsi que son imagerie sans cesse renouvelée.

### Un corpus incroyablement varié

*Révélation* retrace le parcours d'Albert Dumouchel, depuis ses premiers essais gravés du début des années 1940, jusqu'à sa mort en 1971. Les contrastes saisissants entre l'imagerie religieuse de ses premières œuvres et ses sujets érotiques plus tardifs – en passant par une importante production d'œuvres abstraites – sont un rappel tangible des profonds changements sociaux qui ont eu lieu au Québec durant la carrière relativement courte de l'artiste. Pédagogue très estimé, Dumouchel a formé la première génération de graveuses et de graveurs modernes de la province tout en repoussant les limites des procédés et des matériaux<sup>3</sup>. »

Deux autres expositions consacrées à Albert Dumouchel auront lieu simultanément au Centre de Design de l'UQAM et au Centre des livres rares de l'UQAM.

### Dumouchel impérissable. Matrices et estampes

8 février au 8 avril 2023  
Centre de design de l'UQAM  
1440, rue Sanguinet, Montréal  
Commissariat : Peggy Davis, UQAM et Nicole Milette, UQAM

« Enrichir notre patrimoine culturel par le rayonnement d'un artiste québécois exceptionnel et faire connaître son œuvre aux étudiantes et étudiants de dessin, d'art visuel et d'histoire de l'art est la forte motivation qui mènera à bien ce projet stratégique pour l'École de design et pour l'UQAM<sup>4</sup>. »

### Dumouchel impérissable. Archives et artefacts

8 février au 8 avril 2023  
Centre des livres rares et collections spéciales de l'UQAM  
Pavillon Hubert-Aquin (A), A-R120  
400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal  
Commissariat : Peggy Davis, UQAM

Enfin, un colloque sur l'estampe à l'UQAM aura lieu en février prochain.

### L'estampe empreinte vivante. Histoires, théories, pratiques

16 au 18 février 2023  
UQAM et l'Atelier Circulaire.  
Organisation : Peggy Davis, UQAM, Nicole Milette, UQAM et Dominic Hardy, UQAM.  
L'imprimeur d'art Pierre Guillaume<sup>5</sup> interviendra à ce colloque, ainsi que Natalie Valade.

*Nul autre que Pierre Guillaume n'aurait pu mettre en valeur le talent de mon père.*

Jacques Dumouchel

### Notes

- 1 PÉPIN, Marie Louise. « Suzanne Beaudoin-Dumouchel (1920-2018) Albert Dumouchel (1916-1971) : Une maison patrimoniale et un atelier d'art au Sault-au-Récollet » dans SHAC Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, no 10, novembre 2021, p. 25.
- 2 Idem, « Le cavalier solitaire », dans SHAC Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, no 10, novembre 2021, p. 33-35.
- 3 MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL. « Nos expositions à venir : Révélation », [https://www.mbam.qc.ca/fr/expositions/revelations]
- 4 UQAM Faculté des arts École de design : « Nicole Milette », [https://design.uqam.ca/professeur/nicole-milette/]
- 5 Pépin, Marie Louise, « Le cavalier solitaire », dans SHAC Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, no 10, novembre 2021, p. 34-35



Albert Dumouchel (1916-1971), *Le cavalier solitaire*, 1970, bois gravé. Collection de la famille Dumouchel



Albert Dumouchel (1916-1971), *L'horrible chat des neiges*, 1969. MBAM, en cours d'acquisition. Photo MBAM, Annie Fafard

# 50 années de cinéma au Collège Ahuntsic

**Jacques Lebleu**

Coordonnateur du bulletin

Le 29 septembre 2017, toute la collectivité du Collège Ahuntsic était invitée à une soirée de cinéma en plein-air devant le pavillon « A ». Une projection du film C.R.A.Z.Y. de Jean-Marc Vallée, un ancien diplômé en cinéma au Collège, était offerte dans le cadre des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège.

Cet automne, c'est au tour du Département de cinéma du Collège de célébrer son 50<sup>e</sup> anniversaire. Selon M. Daniel Cholette, enseignant en cinéma qui nous a accordé une entrevue pour cet article, bien que les collèges offrant un programme de formation générale en cinéma doivent rencontrer des exigences de bases communes énoncées par le ministère de l'Enseignement supérieur, le programme du Collège Ahuntsic s'est toujours distingué par l'accent mis sur la création cinématographique.

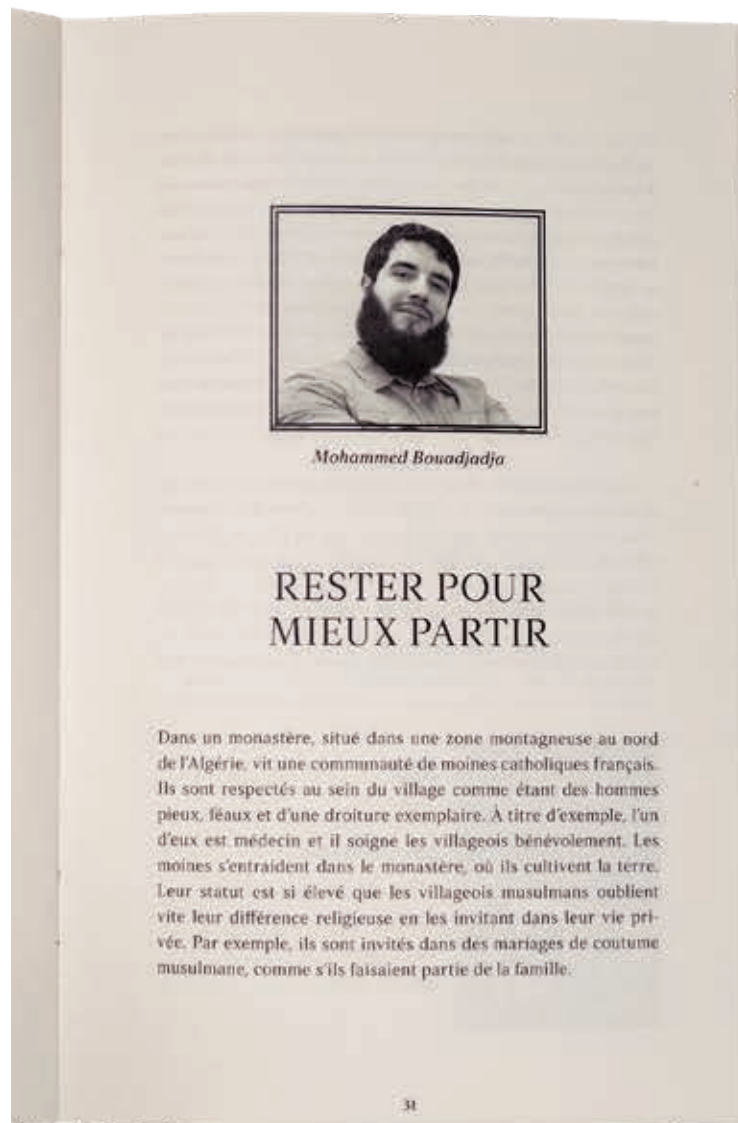
Il nous précise que de nombreux cinéastes et artisans du cinéma québécois sont passés par le collège et ont suivi des cours de cinéma, tels Jean-Marc Vallée, Anne Émond, Émile Proulx-Cloutier, Hélène Choquette, Myriam Charles, Denis Côté, Steve Asselin... La liste est trop longue pour les nommer tous.

D'autres, comme Josée Yvon et Denis Laplante, se sont illustrés par la télévision.

(suite de l'article à la page 12)

Le collège présente en ligne des capsules vidéo décrivant les parcours variés de quelques diplômés. On peut par exemple entendre :

- **Félix Rose**, auteur du film « Les Roses » et de la série « Le dernier felquiste », parler de ses passions complémentaires pour le cinéma et la télé.
- **Myriam Charles**, touche à tout, réalisatrice, directrice photo, monteuse, productrice, professeure à l'Université Concordia nous parle de cinéma québécois et de diversité.
- **Catherine Beauvais-St-Pierre**, diplômée en cinéma du Collège Ahuntsic qui par la suite fait le choix d'enseigner au primaire avant de devenir présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.  
<https://www.collegeahuntsic.qc.ca/temoignages-des-anciens-etudiants-en-cinema>



Synopsis. Revue de cinéma. Finissants - automne 2015. Page 31



Synopsis. Culture et cinéma. Hiver 2016. Pages 32 et 33



Synopsis. Collège Ahuntsic. Automne 2016. Page 10



Pierre Pageau dans le studio de télévision récupéré par le Département de cinéma. 1980. Gracieuseté de P. Pageau

M. Cholette nous a expliqué que le département a été créé entre autres grâce à l'initiative de M. Pierre Pageau. Au départ, quelques cours se donnaient comme éléments de formation complémentaire. Un programme avec une concentration cinéma a vu le jour en 1972. Il s'agit de l'un des premiers au Québec, avec ceux des collèges St-Laurent, St-Jérôme et Montmorency. Un autre enseignant marquera l'histoire du département, Yves Lever, qui est arrivé en 1974. MM Pageau et Lever ont publié ensemble un ouvrage sur l'histoire du cinéma québécois, « Chronologie du cinéma au Québec ». M. Lever a obtenu de nombreux prix pour ses publications dont le Grand prix de la recherche du ministre de l'Éducation pour son « Histoire générale du cinéma au Québec » parue en 1988.

Après le départ de messieurs Pageau et Lever, l'équipe d'enseignants et d'enseignantes a été renouvelée. Le programme a su maintenir toute sa pertinence en offrant davantage de cours de création cinématographique et en proposant toujours une formation équilibrée, comprenant également des cours d'histoire de l'art. Le département continue par ailleurs à dispenser des cours complémentaires pour les autres programmes.

Sachant que le Collège Ahuntsic est un important centre de formation professionnelle, il était inévitable qu'il soit à un certain point de son histoire question de lancer une formation technique de trois ans visant le marché professionnel mais le cap a toujours été maintenu sur le programme général pré-universitaire.

Le programme courant menant à un diplôme d'enseignement collégial (DEC) en Arts, lettres et communication, option Cinéma est ainsi présenté par le collège :

- Cours de création axés sur la scénarisation, la direction photographique, la direction d'acteur et la conception sonore.
- Production d'un court-métrage à chacune des sessions.
- Possibilité de réaliser un séjour d'études en France (Cannes-Paris).

En plus de la possibilité de participer à des séjours d'études crédités en France, les étudiants peuvent participer à des



Daniel Cholette, enseignant et Bethsabée Poirier, coordonnatrice du département de cinéma et enseignante. Oct. 2022 © Jacques Lebleu / SHAC

festivals de films comme le HotDocs de Toronto.

Le ciné-club du collège, auquel participent des enseignants du département, propose à la communauté des films projetés à l'Espace le vrai monde? depuis plusieurs années.



**Afin de souligner son 50<sup>e</sup> anniversaire, le Département de cinéma du Collège Ahuntsic organisera le 30 novembre 2022 une soirée hommage.**

**Au programme :**  
18 h 30 à 19 h 30  
Vin d'honneur et retrouvailles  
19 h 30 à 21 h 30

**Animation de Pierre Pageau et d'un ancien étudiant, suivie de la présentation des courts-métrages *Les mots magiques* et *Les fleurs magiques* de Jean-Marc Vallée.**

La soirée se clôturera par un hommage aux anciens étudiants ainsi qu'à ceux d'aujourd'hui.

Cette soirée se déroulera à  
**l'Espace le vrai monde?**  
**9155, rue Saint-Hubert,**  
au 1<sup>er</sup> étage du bloc « A ».

L'événement est gratuit. Inscriptions à  
<https://www.collegeahuntsic.qc.ca/notre-college/evenements/soiree-hommage-departement-cinema>

## MC Baldassari Muraliste et illustratrice

**Texte et photos  
Jacques Lebleu**

Coordonnateur du bulletin

Une nouvelle murale a été récemment peinte dans l'arrondissement. Située sur un mur latéral du 10401, rue Berri, elle rend hommage à **Yannick Nézet-Séguin** qui a entamé sa carrière de chef d'orchestre à vingt-cinq ans en prenant la direction de l'Orchestre Métropolitain de Montréal. M. Nézet-Séguin, natif de l'arrondissement, a depuis dirigé de nombreux orchestres prestigieux en Europe et aux États-Unis.



Produite par MU en collaboration avec l'Orchestre Métropolitain et en partenariat avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, il s'agit de la 27<sup>e</sup> réalisation d'une collection de murales initiée en 2010 qui célèbre les « Bâtisseur-es culturel·les montréalais-es ». Elle a été exécutée grâce au soutien de plusieurs donateurs et donatrices. Son inauguration officielle a eu lieu le samedi 15 octobre en présence du chef d'orchestre, qui s'est montré heureux du résultat, de la mairesse de l'arrondissement, Mme Émilie Thuillier, de la muraliste MC Baldassari et de plusieurs partenaires du projet.

**Marie-Clémentine Baldassari**, connue comme MC, est née en France. Après des études à Avignon et à Toulon, elle s'installe à Montréal en 2007 pour y poursuivre sa formation en Design industriel. Après l'obtention de son diplôme en 2010, elle entreprend une carrière d'artiste et d'illustratrice pigiste. Dès 2012, elle travaille sur ses premières murales. Comme artiste, elle maîtrise bien plusieurs techniques. Adeptes du dessin au crayon, elle utilise aussi fréquemment un iPad comme outil de conception et de production. Comme muraliste, elle travaille aussi bien au pinceau, par lequel son talent évident pour la ligne se manifeste, qu'à la canette aérosol<sup>1</sup>.

MC participe régulièrement à des productions collectives avec **Under Pressure**, un rassemblement artistique engagé à promouvoir la culture urbaine du street art et **En Masse**, un projet de dessin collaboratif multi-artistes qui crée des œuvres d'art public audacieuses en noir et blanc. Ce groupe, qui est en constante évolution quant aux membres qui le compose, croit au pouvoir de la créativité partagée et à la construction de communautés fortes grâce à une communication efficace. Ces deux regroupements sont largement inspirés par l'art de rue américain, notamment les tags et les graffitis. Selon l'artiste « Cette pratique relie le graffiti street art et les beaux-arts des musées. De plus, les gens apprécient les murales, maintenant que le processus est à la fois légal et commandité<sup>2</sup>. »



Cette acceptabilité sociale de la murale favorise les activités d'**En Masse pour les Masses** qui permettent à ses participants de réaliser des projets collaboratifs, aussi en noir et blanc et à grande échelle, avec des artistes mentors. Cette approche participative permet aux artistes de partager leur expertise et d'inspirer tous ceux qui y sont impliqués. Ces expériences de créations collectives visent à ce qu'à son tour, chaque personne développe avec fierté son propre potentiel artistique<sup>3</sup>.

MC a ainsi contribué à la réalisation d'un projet impliquant 130 élèves de la concentration en arts de l'école

secondaire Casavant de Saint-Hyacinthe et le regroupement **En masse pour les masses**. Chaque murale représente différentes formes d'arts : la première a pour thème les arts plastiques et l'art dramatique, la seconde, la musique, et la troisième, quatre formes d'arts, dont la photographie. Ce projet s'est échelonné sur deux mois et a été rendu possible grâce à une subvention de 16 000 \$ du gouvernement provincial<sup>4</sup>.

Ses contributions à des créations collectives peuvent comporter une touche plus féminine. Dans sa production murale personnelle, l'image d'un visage féminin idéalisé est souvent présente. Elle se fait d'ailleurs souvent demander s'il s'agit d'une forme d'autoportrait. Elle prétend que non et explique que la réalisation d'une murale dédiée à Yannick Nézet-Séguin représentait un défi important pour elle, car elle ne se définit pas comme portraitiste. C'est tout de même sa proposition qui a été retenue par MU à la suite d'invitations faites à différents artistes. Cet organisme dont la mission est d'embellir Montréal en réalisant des murales ancrées dans les communautés locales agissait comme maître d'œuvre du projet.

Parallèlement à ses activités de muraliste, MC mène une carrière d'illustratrice, ce qui lui permet de gagner sa vie avec ses activités artistiques. Sa polyvalence dans l'utilisation de méthodes manuelles de dessins alliées à la maîtrise des technologies de conception 3D en font une collaboratrice appréciée au sein d'équipes de production. Elle m'a surpris en m'expliquant qu'elle contribue au développement de l'image de véhicules haute performance de marque **Felino**, des *supercars* conçus par le pilote de course canadien Antoine Bessette, qui s'avère être aussi son conjoint.

Pour de plus amples informations sur l'artiste  
[mcbaldassari.com](http://mcbaldassari.com)

#### Notes

- <https://www.mcbaldassari.com/about>
- <https://journalletour.com/mc-baldassari/>
- [https://www.facebook.com/EMPLM/about/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/EMPLM/about/?ref=page_internal)
- <https://lecourrier.qc.ca/trois-murales-a-lecole-casavant/>
- <https://felinocars.com/fr/expertise/>

# Un enfant, un rêve

## Diane Archambault-Malouin

Présidente de la Société d'histoire du  
Domaine-de-Saint-Sulpice.

La murale de l'artiste MC Baldassari rend hommage à Yannick Nézet-Séguin, ce maestro apprécié et aimé de la population montréalaise et ahuntsicoise, en particulier. Pour être fidèle à la petite histoire, il convient de préciser que si Yannick est né le 6 mars 1975 dans le Nouveau-Bordeaux, c'est au Domaine Saint-Sulpice qu'il a vécu avec sa famille. Après avoir échangé avec sa mère, madame Nadine Nézet-Séguin, qui est aussi son adjointe administrative, il me fait plaisir d'évoquer l'enfant heureux qu'il était.

Yannick a à peine trois mois quand la famille déménage dans un bungalow de la rue Chabanel Est, en plein du cœur du Domaine. C'est là qu'il grandit et s'épanouit. C'est là aussi qu'il se révélera à tous comme un enfant talentueux, amoureux de la musique et du chant. Un enfant qui a pu aller au bout de son rêve grâce à des parents attentifs et un milieu bienveillant.

Yannick ne va pas encore à l'école que déjà il désire se mettre au piano; ce piano qu'il entend quotidiennement, car ses parents en jouent ainsi que ses deux sœurs aînées.

Celles-ci étudient auprès de Madame Jeanne d'Arc Lussier, une professeure déjà reconnue et adorée par des dizaines d'élèves. Madame Lussier habite sur Place de Mongolfier; sa cour arrière jouxte celle des Nézet-Séguin. Le tout petit Yannick aura donc sa professeure de piano pour ainsi dire « chez-lui ». Madame Lussier a tôt fait de remarquer son talent. Elle avoue devoir sans cesse renouveler son répertoire car le jeune Yannick retient les pièces dès la première lecture.

Yannick n'a qu'un parc à traverser pour se rendre à l'école primaire Saint-Isaac-Jogues. Hasard de la vie, il y entre au même moment où est fondé l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal qu'il dirigera vingt ans plus tard.

C'est à Saint-Isaac-Jogues qu'il fera sa Première Communion. À cette époque, la paroisse n'a pas d'église, une chapelle est aménagée dans l'école. Toutefois, c'est en plein-air que se déroulera la cérémonie célébrée par le curé Bernard Tremblay (1941-2021).

Yannick adore aussi le chant. C'est à l'école qu'il est repéré par le Chœur polyphonique de Montréal. Pendant 15 ans, il se rendra à la cathédrale Marie-Reine du monde sur le boulevard René-Lévesque (alors, boulevard Dorchester) pour s'exercer au chant choral. Après ses années de primaire au Domaine, il fera ses études secondaires au Collège Mont-Saint-Louis sur le boulevard Henri-Bourassa, avant d'aller au Collège Bois-de-Boulogne. Durant toutes ces années, il poursuivra en parallèle sa formation au Conservatoire de musique.

On le voit, Yannick s'est fait remarquer très jeune au sein du voisinage et même au-delà. Mais quel genre d'enfant était-il? Sa mère nous répond. « *Yannick était un enfant déterminé. Son enthousiasme attirait l'attention et le respect. Bien qu'il n'ait pas été une vedette dans les sports comme le hockey comme bon nombre de ses camarades de classe, il savait s'en faire des amis. Souvent, il en réunissait quelques-uns à la maison pour leur faire partager sa passion en leur faisant découvrir la musique classique. Il savait leur transmettre son enthousiasme et leur rendre accessible cet art qu'il aimait tant. Yannick avait un grand respect pour ses camarades, ceux-ci le lui rendaient bien. Je crois que son sens de l'écoute en faisait déjà un leader naturel.* »

Les gens du Domaine n'ont aucun mal à se rappeler qu'il est l'un des leurs car Yannick Nézet-Séguin lui-même rappelle spontanément son milieu d'origine. Il aime reconnaître l'excellente éducation qu'il a reçue au Domaine. C'est en témoignage de reconnaissance qu'il y a dirigé l'Orchestre Métropolitain, lors d'un concert à l'église Saint-Isaac-Jogues, il y a quelques années.

C'est dans le même esprit qu'il a rendu hommage à ses origines et à son premier professeur, madame Jeanne d'Arc Lebrun-Lussier (1923-2017) lors d'un concert donné au Collège Regina-Assumpta, le samedi 19 octobre 2013 à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Domaine Saint-Sulpice et ce, à la demande de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

Il n'y a pas, je crois de meilleure façon de se convaincre de la précocité de ce jeune prodige que de visionner la courte vidéo que la Société Radio-Canada a mise en ligne en 2016. Cette vidéo a été saisie lorsque sa professeure, madame Nicole Forget, réalisait un projet avec les deux classes de 4<sup>e</sup> année. Les enfants présentent des performances en théâtre, chant et musique. Le jeune Yannick lui, y va de sa première prestation publique de direction d'orchestre. Imitant son idole, le directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit, il dirige un enregistrement du Boléro de Ravel.

Cette performance permet de retrouver ce moment émouvant où un jeune garçon de dix ans annonce dans la joie la carrière dont il rêve.



<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-7544979/yannick-nezet-seguin-en-4e-annee>

Cette carrière sera fulgurante. Il n'a que 16 ans lorsque, finissant au Collège Mont-Saint-Louis, il y interprète au piano, lors d'un concert-bénéfice des œuvres de Bach, Beethoven, Chopin et Mendelssohn<sup>1</sup>. Trois ans plus tard, à 19 ans, le voici directeur musical du Chœur polyphonique de Montréal. Puis, chef de chœur, assistant chef d'orchestre et conseiller musical à l'Opéra de Montréal. En 2000, il prend la direction de l'Orchestre Métropolitain de Montréal. Sa carrière internationale prend son envol à compter de 2004. Il est bientôt à Rotterdam, Philadelphie, New York et ce, sans jamais oublier ses origines<sup>2</sup>.

Les anciens du Mont-Saint-Louis ne l'oublient pas non plus, et l'ont fièrement intronisé au Panthéon du Mont-Saint-Louis.

Aujourd'hui, à 47 ans, son rêve de jeunesse est devenu une mission, « une petite mission de rien du tout : changer le monde grâce à la musique ».

#### Notes

- Le Devoir*, 14 décembre 1991, p. 8
- Wikipedia*, 2022-11-09
- Nous...les anciens. Bulletin d'information des anciens du collège Mont-St-Louis*, septembre 2010, p. 2
- Mario Girard, Yannick Nézet-Séguin « met son pied à terre »!, *La Presse*, 24 septembre 2022

# Le Comité d'Habitation de Montréal

**Céline Ménard**  
Géographe - aménagiste

*Ce texte fait suite à un article précédemment publié dans ce même bulletin en mai 2022 sous le titre de : «La Ligue Ouvrière Catholique et la naissance de la paroisse Saint-André-Apôtre». Par conséquent, je vous rappelle brièvement le contexte historique dans lequel a pris place le Comité d'Habitation de Montréal, ce syndicat coopératif de construction d'habitation, qui fut à la fin des années 1940 et au début des années 1950 à l'origine du développement domiciliaire de la partie ouest du quartier d'Ahuntsic.*

## Contexte historique : Crise du logement à Montréal à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Voici ce qu'en dit Paul-André Linteau : «La situation du logement à Montréal est particulièrement désastreuse en 1945. Il ne s'est guère construit de maisons neuves au cours des quinze années précédentes et les logements existants n'ont pas été suffisamment entretenus. Pendant la guerre, on constate publiquement un état de crise : le nombre de maisons est insuffisant pour répondre aux besoins d'une population en croissance et le stock plus ancien est en voie de se transformer en taudis. Plusieurs familles n'ont d'autre choix que la cohabitation. Nombreux sont ceux qui doivent vivre dans des locaux impropres à l'habitation. Pour résoudre cette crise, la priorité est donnée dans l'après-guerre à la construction de maisons neuves et les débats portent surtout sur l'amélioration des conditions d'accès à la propriété.<sup>1</sup>»

## Réaction de la Ligue Ouvrière Catholique de Montréal

Dévouée aux intérêts de la famille ouvrière, la Ligue Ouvrière Catholique de Montréal ne pouvait rester indifférente à cette situation. Elle se devait d'être à l'avant-garde de tous les groupements qui s'acharnent à trouver une solution concrète à ce problème<sup>2</sup>. De tous les services d'entraide qu'elle offre à ses membres, c'est par son Service de l'habitation ouvrière qu'elle s'illustrera et par lequel, elle laissera sa marque dans le domaine de l'habitation coopérative.

## Mise sur pied du Comité d'Habitation de Montréal par la L.O.C.

Au printemps de 1947, la **Fédération de Montréal de la L.O.C.**, motivée par les résultats de son enquête sociale portant sur les conditions du logement à Montréal décide de passer à l'action. Elle lorgne du côté des immenses terres laissées en friche en périphérie de la ville et plus particulièrement dans les quartiers d'Ahuntsic, Rosemont, Longue-Pointe ainsi que dans Villeray.

Pour ce faire, la **fédération de Montréal** met sur pied, sous le nom de «**Comité d'Habitation de Montréal**», un **syndicat coopératif de construction d'habitation** pour lequel elle reçoit une charte le **26 juin 1948**<sup>3</sup>. Ce syndicat, compte tenu de son mode de fonctionnement, se qualifie à titre de **coopérative de services techniques**, structure pour ainsi dire hybride entre les deux principaux types de coopératives d'habitation que sont les **coopératives de bâtisseurs** et celles d'**accession à la propriété**<sup>4</sup>.

En effet, le Comité d'Habitation de Montréal n'a agi qu'à titre de **mandataire-coordonnateur** : il a recherché des lots à bâtir et des prêteurs hypothécaires, conçu des plans de maison, sans toutefois, intervenir comme tel dans la construction des bâtiments. Il a plutôt confié cette partie de l'opération à un entrepreneur général, qui à son tour, a fait appel à des sous-traitants qui acceptèrent de ne prendre pour leurs travaux qu'une marge limitée de profit<sup>5</sup>.

Publicité de l'entrepreneur et de ses fournisseurs

La gestion des chantiers de construction situés dans Ahuntsic et Villeray a été confiée à l'entrepreneur général «**Proulx et Frères Ltée**» de Montréal-Nord. En a-t-il été de même pour ceux de Rosemont et de la Longue-Pointe? Je ne saurais répondre à cette question. Malheureusement, même après avoir consulté la Société d'histoire de Rosemont

- Petite-Patrie et l'Atelier d'histoire de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, je n'ai pu obtenir de renseignements concernant l'intervention de la L.O.C., en matière d'habitation, dans ces deux secteurs de la métropole.

## Un premier chantier dans Ahuntsic

Avant d'entreprendre la construction de maisons sur une grande échelle, le Comité d'Habitation de Montréal commença par faire des expériences afin d'évaluer ses possibilités de succès. Ainsi, il construisit deux maisons unifamiliales semi-détachées de 6 pièces chacune, sur la rue Clark (10 680-10 690), dans Ahuntsic. Cet essai fut couronné de succès tant et si bien que six autres maisons du même genre surgirent bientôt du sol avec certaines modifications certes, mais sans dépasser le coût prévu. C'est à la suite de ces réalisations que les membres de la coopérative se lancèrent pour de bon<sup>6</sup>.

En **octobre 1948**, **Mgr Joseph Charbonneau**, archevêque du diocèse de Montréal, vint donc bénir le chantier de construction de la rue Clark.



Bénédiction du chantier. BANQ, Fonds La Presse, P833S3D0582-0003-1

## Type de maison choisie

Un seul modèle de maison a été offert, soit : un «cottage semi-détaché», parfois détaché, là où le lotissement ne permettait pas de construire par paire. Par contre, plusieurs options ont été offertes aux acheteurs afin de mieux répondre à leurs besoins respectifs. Les plans ont été dessinés par un architecte, que je n'ai malheureusement pas été en mesure d'identifier. Ils sont uniques et exclusifs à la L.O.C. et ne proviennent pas d'un de ces catalogues de plans de maison offerts par la SCHL.

## Clientèle ciblée

Contrairement aux intentions du début, l'action du Comité d'Habitation de Montréal rejoindra peu les familles

ouvrières au revenu modeste. Les membres de la coopérative se verront même refuser certaines subventions municipales parce que leur maison sera jugée trop luxueuse! En réalité, ces résidences seront acquises par des ouvriers spécialisés, semi-spécialisés ou encore des cols blancs. À titre d'exemple, nous avons comme voisins des travailleurs de l'avionnerie Canadair à Saint-Laurent, des enseignants, des fonctionnaires ou encore des représentants de grandes entreprises industrielles.



Depliant publicitaire MAISON DU RÊVE de la L.O.C.

## Prix de vente

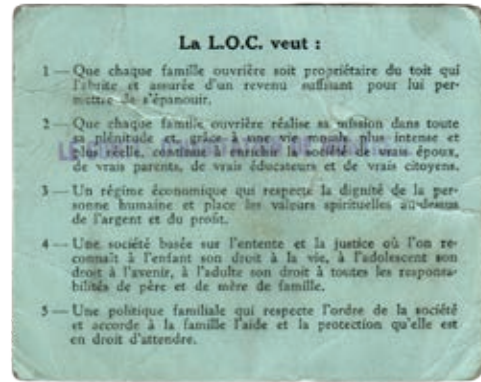
Règle générale, en 1950, le prix de base pour l'acquisition d'un de ces cottages semi-détachés s'élevait à 8 700 \$ et les terrains se vendaient à 375 \$ chacun; mais encore là, certains terrains étaient plus larges que d'autres.

En réalité, le **prix de vente conclu entre les parties**, a pu varier d'un contrat à l'autre, étant donné la panoplie des options offertes aux futurs propriétaires. En voici quelques exemples :

Liste des prix pour les travaux supplémentaires

Toilette additionnelle au R-C	210,00 \$
Briques de verre dans l'escalier	50,00 \$
Entrée électrique de 60 ampères	55,00 \$
Élément électrique et thermostat de 3 000w installés au réservoir à eau chaude (60 ampères)	35,00 \$
Châssis en bloc de verre dans la cuisine	50,00 \$
Évier de cuisine avec égouttoir	40,00 \$
Chambre de bain en tuile céramique	190,00 \$
Passage, salon et salle à manger avec finition en frêne ou en orme	155,00 \$
Cave, 1 pied de plus haut	125,00 \$
Porte pour vestiaire	15,00 \$

De plus, certains acheteurs ont pu réduire leur coût de construction en assumant eux-mêmes l'exécution d'une partie des travaux. Dans certains cas, cet appel à l'auto-construction ira même jusqu'à servir de mise de fonds. D'autres se feront construire des garages attenant à leur maison comme ce fut le cas pour trois de nos voisins. En somme, bien que toutes ces maisons pouvaient, au premier abord, paraître semblables, elles offraient, toutes, des particularités reflétant les préférences de chacun des propriétaires!



Carte de membre adhérent à la Ligue Ouvrière Catholique de M. Ubald Ménard.  
À son verso, le crédo des locistes



Encart publicitaire de la Caisse Nationale d'Économie

### Conditions d'achat

Être membre, militant ou adhérent, de la L.O.C. et sociétaire du syndicat coopératif de construction, «Le Comité d'Habitation de Montréal».

Le contrat **liant** le futur acquéreur au Comité d'Habitation de Montréal (à ne pas confondre avec l'acte de vente notarié) spécifie en son point n° : 3, que le propriétaire est **membre de la Ligue**

**Ouvrière Catholique de Montréal et sociétaire du Comité d'Habitation de Montréal** et qu'il s'engage pour **une période de 10 ans** à lui verser la somme de 2 \$ par année comme frais d'administration.

Et, en son point n° : 4, ledit contrat mentionne également que le futur acquéreur s'engage pour une **période de 10 ans à ne pas vendre la propriété** sans le consentement écrit du Comité d'habitation de Montréal. Toute vente faite sans l'obtention préalable de cette autorisation écrite sera nulle et sans effet, et la coopérative aura le privilège d'entreprendre des procédures pour faire annuler la vente<sup>7</sup>.

### Financement

*On favorise les institutions canadiennes-françaises.*

Un dépôt correspondant à 20 % du coût de construction a été exigé à l'achat.

Le financement hypothécaire a été offert par la **Caisse Nationale d'Économie**. Le solde du prix de vente a été financé à un taux d'intérêt de 5 % l'an et l'amortissement de la dette s'est fait sur 25 ans. Par contre, les

propriétaires qui y ont droit reçoivent de la part du gouvernement du Québec un «crédit urbain», c'est-à-dire un remboursement de 3 % de l'intérêt hypothécaire payé.

### Rappel sur le Crédit urbain obtenu du gouvernement provincial.

La L.O.C. n'est pas favorable à l'intervention de l'État, elle reste fidèle à ses positions, à savoir que c'est aux ouvriers d'assumer la responsabilité de régler leurs problèmes et non pas à l'État de le faire à leur place! Elle sollicite tout de même le soutien du gouvernement provincial et lui réclame un crédit urbain au même titre que les agriculteurs, qui eux, ont obtenu un crédit agricole en 1936.

C'est ainsi que les propriétaires éligibles ont eu droit à un rabais d'intérêt hypothécaire consenti par le gouvernement du Québec. Ce fameux « crédit ouvrier / urbain », tant réclamé par les militants de la L.O.C., a pris la forme d'un remboursement d'intérêts effectué deux fois par année. Ce dernier représentait la «proportion d'intérêt entre deux pour cent (2 %) l'an, et cinq pour cent (5 %) l'an, le taux d'intérêt fixé au terme des actes de prêt». L'administration de ce remboursement d'intérêt fut confiée à l'**Office du crédit agricole du Québec, (Service de l'Habitation familiale)** qui l'administra jusqu'en 1975.

### Contribution municipale

Dans la région métropolitaine, ce programme sera appuyé par la **Ville de Montréal** qui, à partir de 1948, offrira des terrains à bas prix pour la construction résidentielle et consentira, à certaines conditions, une remise de la moitié des taxes foncières générales pour une durée de quinze ans à ceux qui s'y font construire une maison<sup>8</sup>.

### Évolution du chantier

#### Exemple des maisons de la rue Meunier dans Ahuntsic

Voici quelques photos illustrant l'évolution du chantier au cours de l'automne 1949 et au début de l'hiver 1950. Elles ont été prises par des membres de ma famille. Ces derniers se rendaient régulièrement sur le site les fins de semaine. Les initiatives d'auto-construction étant bienvenues, mon père, accompagné de son beau-frère entrepreneur électricien, s'y rendaient travailler régulièrement.



Ensemble de photos de famille montrant l'évolution du chantier situé sur la rue Meunier. Ces résidences avaient été mises en chantier à l'été 1949 et livrées au cours de l'hiver 1950.  
Gracieuseté de la famille Ménard

C'est ainsi qu'à eux d'eux, ils ont exécuté tous les travaux d'électricité dans notre maison ainsi que dans le cottage mitoyen au nôtre. En contrepartie, la famille Benoit, acquéreur de l'autre jumelé, s'est chargée de plâtrer l'intérieur de l'ensemble des deux bâtiments. Ainsi, à peine les travaux achevés, ou presque – faut-il préciser –, ma famille a pu emménager dans sa toute nouvelle demeure, sur la rue Meunier, sous un froid polaire de février 1950!

D'après un feuillet publicitaire publié par le Comité d'Habitation de Montréal<sup>9</sup> la mise en chantier d'un deuxième groupe de maisons est prévue pour avril 1950 (Plan 1950), sur les rues Tolhurst, Meunier, Verville et Tanguay entre les rues Prieur O. et Kelly (Henri-Bourassa O.)<sup>10</sup>; c'est du moins ce que l'on nous laisse entendre! Ces maisons seront probablement les dernières à être mises en chantier dans Ahuntsic.

Dans ce même feuillet, on mentionne également que des cottages similaires sont offerts dans Saint-Thomas-Apôtre (Villeray, secteur Crémazie) et dans Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe). Par contre, on y retrouve aucune mention de nouvelles constructions dans le quartier Rosemont!

### Un déclin s'amorce pour la L.O.C.

À partir des années 1950, malgré tout le travail accompli au cours des années 1940 et les succès remportés par la L.O.C., un vent de changement souffle sur les mouvements d'action catholique spécialisée. En janvier 1950, **Mgr. Joseph Charbonneau**, qui avait toujours soutenu leurs initiatives, est éloigné de son poste d'archevêque du diocèse de Montréal. Il est remplacé dès le mois de mai suivant par **Mgr Paul-Émile Léger**, un ecclésiastique beaucoup plus conservateur que son prédécesseur. L'avenir s'annonce incertain pour l'Action catholique spécialisée. Les activités du **Comité d'Habitation de Montréal** commencent également à ralentir.

Effet de circonstance ou pas, en octobre 1950, l'abbé André Dorion, aumônier diocésain de la L.O.C., accepte la cure de la paroisse **Jésus-Ouvrier**, laissée vacante par le départ de l'abbé Édouard Bédard. Ce dernier avait été nommé, le 2 mars 1950, à la tête de cette toute nouvelle paroisse, créée dans Ahuntsic, suite à l'arrivée massive de nouvelles familles attirées vers le nord de la ville par le foisonnement des chantiers de construction domiciliaire.

Peu de temps après son arrivée, l'abbé Bédard doit démissionner pour des raisons de santé, la tâche à accomplir lui apparaissant vraiment trop lourde. C'est donc avec soulagement et beaucoup d'espoir que les paroissiens de Jésus-Ouvrier retrouvent et accueillent l'abbé André Dorion, lui qui avait été un des instigateurs du comité fondateur du syndicat coopératif de construction<sup>11</sup>. Sa présence et son soutien joueront un rôle indiscutable dans le développement de ce secteur d'Ahuntsic et plus particulièrement dans la paroisse Saint-André-Apôtre, nouveau vocable de la paroisse Jésus-Ouvrier à partir du 19 décembre 1950.

En 1951, le Comité d'Habitation de Montréal rencontre quelques difficultés financières. Les constructions étant financées avec les dépôts des nouveaux acheteurs, une incertitude plane au-dessus de la coopérative; va-t-il rester assez d'argent pour construire les dernières maisons? C'est alors que M. Gaudiose Hamelin, sociétaire /propriétaire du syndicat coopératif de construction et employé de l'Union Régionale de Montréal des Caisses populaires (U.R.M.) est élu administrateur, puis président du Comité d'Habitation de Montréal. Il décide alors d'engager un comptable professionnel afin de mettre de l'ordre dans les livres de la coopérative. Suite à ce remue-ménage, une décision est prise, à savoir : ne plus accepter de nouveaux «membres adhérents»

et parachever les bâtiments déjà commencés de façon à ce que tous les membres puissent prendre possession de leur maison.

À la fin de l'opération, il reste un surplus d'environ 120 000 \$. M. Hamelin suggère alors que la coopérative transforme la moitié du surplus en ristournes à être versées aux membres-propriétaires et que l'autre moitié leur soit créditée sous forme de parts sociales. Cette répartition permettrait alors à la coopérative de poursuivre ses activités de construction, mais cette proposition ne fait pas l'unanimité. Par conséquent, l'offre est refusée et les terrains non construits sont alors vendus sur le marché privé. Le surplus est donc entièrement versé aux membres-propriétaires sous forme de ristournes, ce qui représente une somme d'environ 300 \$ à 500 \$ par propriétaire!

Finalement, en tant que syndicat coopératif de construction, le Comité d'Habitation de Montréal cesse ses activités pour être ensuite officiellement dissout le 21 mars 1952<sup>12</sup>!

#### Bilan : Nombres de maisons construites

Combien s'est-il construit de ces cottages semi-détachés dans Ahuntsic? Difficile d'être précis en ce domaine, étant donné que toutes les données que j'ai pu trouver jusqu'à ce jour regroupent l'ensemble de la production enregistrée au nom du **Comité d'Habitation de Montréal**, soit le cumul des activités reliées aux quatre chantiers qui ont été actifs à travers la ville, dans les quartiers d'Ahuntsic, Villeray, Rosemont et Longue-Pointe entre 1949 et 1952. Un tableau, reproduit ci-dessous, lui attribue la construction de 540 maisons<sup>13</sup> dont plus de 300, à mon avis, devraient avoir été construites dans Ahuntsic! Pour être plus précis, il faudrait qu'un inventaire en soit fait, rue par rue!

Un précurseur	1940-1947	La Cité-jardin du Tricentenaire	167
Les coopératives de bâtisseurs	1945-1952	La Coopérative d'habitation de Jésus-Ouvrier	21
		Le Conseil central des syndicats nationaux	40
		L'Unité des Ormeaux	22
		Autres coopératives (3)	20
Les coopératives de services techniques	1948-1958	<b>Le Comité d'habitation de Montréal</b>	<b>540</b>
		Autres coopératives (12)	373
Les coopératives d'accès à la propriété	1955-1965	La Coopérative d'habitation de Montréal	948
		Autres coopératives (5)	386
<b>TOTAL</b>			<b>2 507</b>

\* Selon la définition du recensement fédéral de 1961.

La majorité d'entre elles se retrouvent dans le quadrilatère formé par les rues Clark, Sauriol, Tanguay et Henri-Bourassa, bien qu'on en découvre quand même plusieurs au nord de ce dernier boulevard, principalement sur les rues Meunier et Tolhurst et quelque unes sur les rues Jeanne-Mance, Verville et Tanguay et ce, jusqu'à l'intersection du boul. Gouin O.

Malgré un départ encourageant, le **Comité d'Habitation de Montréal**, mis sur pied par la **L.O.C.**, est tout de même resté loin de son objectif initial qui était de construire 1 500 maisons<sup>15</sup>.

#### Notes

- 1 Paul-André Linteau, « Histoire de Montréal depuis la Confédération », Les Éditions du Boréal, 1992, p. 513
- 2 Vincent Prince cité dans l'Album-Souvenir 1939-1949, LOC, Fédération de Montréal, 1949, p. 14.
- 3 Vincent Prince cité dans l'Album-Souvenir 1939-1949, LOC, Fédération de Montréal, 1949, p. 14.
- 4 Pour en savoir davantage sur les différents types de coopératives d'habitation, voir l'article paru en mai 2022 dans le bulletin n° 11 de la SHAC.
- 5 J-P Collin (1987), « Crise du logement et Action catholique à Montréal, 1940-1960 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 41 (2), p. 195. <https://doi.org/10.7202/304550ar>
- 6 René Shedler, Album-Souvenir 1939-1949, L.O.C., Fédération de Montréal, 1949, p. 13.
- 7 Archives familiales, famille Ménard. Contrat entre Le Comité d'Habitation de Montréal et Ubald Ménard, le 1<sup>er</sup> février 1949.
- 8 J-P Collin (1987), « Crise du logement et Action catholique à Montréal, 1940-1960 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 41 (2), p. 184. <https://doi.org/10.7202/304550ar>
- 9 Feuille publicitaire « Maison du rêve », L.O.C., Fédération de Montréal.
- 10 L'emplacement réel de cette deuxième phase de construction peut varier par rapport à ce qui a été annoncé dans le dépliant publicitaire.
- 11 André Poulin, Historique de la Caisse populaire Saint-André-Apôtre (1953-1989), Centre de gestion des coopératives de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, 24 août 1989, p. 6.
- 12 André Poulin, « Historique de la Caisse populaire Saint-André-Apôtre (1953-1989) », Centre de gestion des coopératives de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, 24 août 1989, p. 4.
- 13 J-P Collin (1987), « Crise du logement et Action catholique à Montréal, 1940-1960 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 41 (2), p. 197. <https://doi.org/10.7202/304550ar>
- 14 Attention, nous nous situons dans les coopératives de services techniques. Il ne faut pas nous confondre avec la Coopérative d'habitation de Jésus-Ouvrier, inscrite dans ce tableau parmi les coopératives de bâtisseurs et qui elle se situait à Longueuil. Cette dernière n'a fait construire que 21 maisons !
- 15 J-P Collin (1987), « Crise du logement et Action catholique à Montréal, 1940-1960 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 41 (2), p. 195. <https://doi.org/10.7202/304550ar>

## Saint-André-Apôtre

### La vie communautaire s'organise

#### Céline Ménard

Géographe - aménagiste

L'espace urbain situé au nord de la rue Crémazie se transforme. Toutes ces terres qui avaient perdu leurs propriétaires et été laissées en friche pendant la crise économique renaissent. Nombre de jeunes familles envahissent le territoire grâce à l'intervention, entre autres, d'un syndicat coopératif de construction, mis sur pied par la Ligue Ouvrière Catholique de Montréal. Ce dernier, sous le nom de Comité d'Habitation de Montréal, y construit des centaines de cottages semi-détachés. La population du secteur s'accroît rapidement et par conséquent, une multitude de services sont à mettre en place : église, écoles, institutions financières, commerces etc.

#### Naissance d'une nouvelle paroisse

En décembre 1949<sup>1</sup>, à la demande des nouveaux résidents et compte tenu des projets de construction domiciliaire inscrits à l'agenda du Comité d'Habitation de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau créée par décret la paroisse Jésus-Ouvrier et l'abbé Édouard Bédard en est nommé curé. Le territoire constituant la nouvelle paroisse est alors détaché de celui de la paroisse Saint-Nicolas d'Ahuntsic.

Une première chapelle-presbytère est alors installée dans une des deux maisons modèles du Comité d'Habitation de Montréal; elle est logée au 10 680 de la rue Clark. Problème, cet espace est trop restreint et ne permet pas de réunir en un seul lieu l'ensemble des paroissiens. Par conséquent, la Fabrique n'a pas d'autre choix que d'emprunter l'atelier de peinture du garage de la Voirie provinciale, situé au 625 de la rue Kelly O. (Henri-Bourassa O.), pour la célébration des offices dominicaux.

Peu de temps après la fondation de la nouvelle paroisse, l'abbé Édouard Bédard doit quitter ses fonctions pour des raisons de santé. L'abbé André Dorion, aumônier diocésain de la L.O.C. de Montréal, depuis 1942<sup>2</sup>, est alors appelé à le remplacer. Suite à son arrivée, le 17 octobre 1950, les événements vont commencer à se bousculer.

On songe déjà à la construction d'une église, mais en attendant, compte tenu de l'exiguïté de la maison de la rue Clark, on doit prévoir, à très court terme, s'installer dans des locaux plus spacieux.

#### Une deuxième chapelle

C'est ainsi qu'à l'automne 1950, débute la construction

de deux duplex jumelés situés aux 10 425 et 10 435 de l'avenue de l'Esplanade, à deux pas du site choisi pour l'érection de la future église. Ces deux duplex, sans cloisons intérieures et dont les murs extérieurs ne sont revêtus que de papier goudron, propriétés de « Proulx et Frère Ltée »<sup>3</sup>, seront utilisés comme deuxième chapelle. Ils seront prêtés à la Fabrique de la nouvelle paroisse qui n'aura que les frais d'entretien (chauffage, électricité, etc.) à payer comme loyer. Le 24 décembre 1950, pour une première fois, on y célèbre les messes de 10 h 30 et de 11 h 30.



L'abbé André Dorion La seconde chapelle : propriétés semi-détachées de « Proulx et Frère Ltée » aux 10 425 et 10 435 de l'avenue de l'Esplanade

On voudra également délaissier le patronyme de Jésus-Ouvrier, qui ne semble plus approprié et le remplacer par celui de Saint-André-Apôtre, étant donné que la plupart des nouveaux propriétaires appartiennent davantage à la classe moyenne qu'à la classe ouvrière. Le 19 décembre 1950, à la demande des marguilliers et selon le désir manifesté par un grand nombre de paroissiens, S.E. Mgr Paul-Émile Léger permet le changement de vocable<sup>4</sup>.

Une fois les urgences réglées, l'esprit lociste<sup>5</sup> peut maintenant s'élaborer et se structurer de façon plus formelle. En effet, à la fin de mars 1951, une section féminine locale (L.O.C.F.)<sup>6</sup> est mise sur pied dans la paroisse, ce qui va entraîner la formation, dès décembre de la même année, de son pendant local masculin (L.O.C.). Les valeurs locistes sont ainsi bien ancrées dans la nouvelle paroisse et l'abbé André Dorion saura animer et soutenir ses ouailles!

#### On envisage la construction d'une église

En 1951, la Fabrique de Saint-André-Apôtre acquiert vingt lots (terrains) de la Ville de Montréal, lots situés sur les rues Prieur O., Waverly et de l'Esplanade. De plus, le Comité d'Habitation de Montréal, en guise de contribution, en donne quatre autres d'une valeur totale de 1 250 \$.

La conception du nouveau temple et de son presbytère est confiée à l'architecte Gaston Gagnier et l'entrepreneur général « Proulx et Frère Ltée » est à nouveau sollicité pour la construction de la future église. Le 27 août 1951, M. le curé Dorion procède à la bénédiction du terrain et on lève la première pelletée de terre.



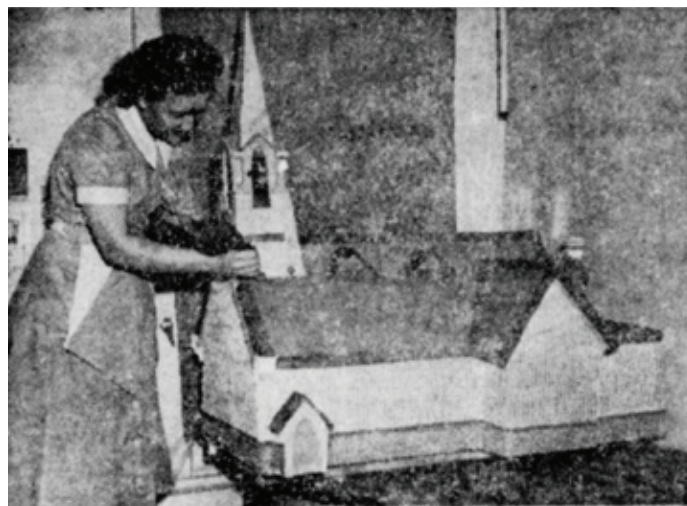
Le 21 août 1951, la première pelletée de terre est levée immédiatement après la bénédiction du terrain de l'église par l'abbé André Dorion

C'est ainsi que les travaux commencent à la fin de l'été 1951. À cette époque, le Comité d'Habitation de Montréal, de son côté, en est à ses dernières heures. La construction des cottages semi-détachés bat de l'aile; on parachève la dernière cohorte. Le syndicat coopératif de construction sera officiellement dissout le printemps suivant, en mars 1952!

Par contre, sur le chantier de construction de l'église, les travaux vont bon train, tant et si bien que les messes du dimanche 23 décembre 1951 peuvent être célébrées dans un « soubassement »<sup>7</sup> à peine chauffé et à moitié terminé.<sup>8</sup> Le 8 juin 1952, Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, est invité à procéder à la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau temple. Et finalement et au grand bonheur de tous, les célébrations de Noël 1952 peuvent avoir lieu dans la nef de l'église. Par contre, cette dernière ne sera ouverte au culte qu'à partir du 7 février 1953, jour de sa bénédiction.

De grandes fêtes sont alors planifiées afin de souligner cet heureux événement. Le moment est tout indiqué, car il permet également de souligner l'accession de Mgr Paul-Émile Léger au rang de cardinal. En effet, ce dernier revient tout juste de Rome où, le 12 janvier 1953, Pie XII a fait de lui le premier archevêque de Montréal à recevoir la barrette<sup>9</sup>. Par conséquent, son passage à Saint-André-Apôtre constitue sa première sortie publique en tant que nouveau prince de l'Église!

C'est ainsi que les paroissiens choisissent la fin de semaine du 7 et du 8 février 1953 pour couronner ces deux années d'efforts soutenus. Le samedi après-midi est donc réservé à la bénédiction de l'église par le cardinal Paul-Émile Léger. Cette cérémonie sera suivie du baptême de trois nouveau-nés : les jumeaux Paul et André Poirier ainsi que le neveu de l'abbé Dorion, le petit Paul-Émile Dorion.



La Patrie, 7 février 1953, page 19. Photo de J.-P. Laliberté

« Son Em. le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, bénira la nouvelle église paroissiale Saint-André-Apôtre, cet après-midi. Demain, il confèrera l'ordination à deux jeunes lévites de cette paroisse. Au banquet, qui succédera à la Cérémonie religieuse, on présentera cette maquette du temple moulée dans un gâteau. Ci-haut, une main experte féminine termine le glaçage de la pâtisserie. »

Quant à la journée de dimanche, Mgr Léger profita de la grand-messe de 10 h pour élever au sacerdoce deux enfants de la paroisse, les PP. Jean et Paul Tremblay. La cérémonie dura environ deux heures, puis un banquet paroissial, réunissant plus de 800 convives, fut servi au sous-sol de la nouvelle église.<sup>10</sup>



La Presse, 9 janvier 1953

Nous voyons assis à la table d'honneur du banquet paroissial, de gauche à droite, le R. P. Jean Tremblay, CSV, un des lévites qui a été ordonné prêtre le matin même lors de la messe de 10 h, M Gérard Côté, le maire Camilien Houde, Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, le curé André Dorion et M. Vincent Prince, journaliste à La Presse et marguillier-comptable de la paroisse.

### On construit des écoles primaires

Si les membres masculins de la L.O.C. concentrent principalement leurs énergies à la gestion de la coopérative d'habitation et à la construction du nouveau temple, les membres de la L.O.C.F. (section féminine locale) vont, par contre, s'investir plus spécifiquement dans les dossiers liés à l'éducation et aux loisirs.

En effet, c'est grâce à leurs revendications assidues auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et de la Ville de Montréal, que se construisent aussi rapidement l'école et le parc-école Saint-André-Apôtre<sup>11</sup>! En effet, il ne faudra que deux ans après la présentation d'une requête officielle auprès du président de la CECM, en novembre 1951, pour qu'en septembre 1953, l'école Saint-André-Apôtre accueille ses premiers élèves. Il fallait faire vite, vite..., car avec l'arrivée de toutes ces jeunes familles, la population scolaire explosait!



Classe de la 1<sup>ère</sup> année B, juin 1954. Courtoisie de la famille DesRosiers

En avril 1950, un recensement local dénombrait déjà, à l'intérieur des limites de la nouvelle paroisse, 512 enfants en âge de fréquenter une école primaire. En septembre 1950, les écoles St-Nicolas, pour les garçons, et Ste-Marguerite-Marie (renommée en 1953 Madame-de-la-Peltrie), pour les filles, débordaient d'élèves. Dès l'automne 1949, la commission scolaire dû mettre sur pied, en urgence, un mode de transport scolaire pour effectuer le transit des élèves de la paroisse Jésus-Ouvrier vers les écoles de la rue Laverdure. Des voitures de type « station-wagon » furent mises à contribution dans un premier temps, pour ensuite être remplacées par des autobus scolaires plus conventionnels.

Comme je l'ai indiqué, précédemment, ce ne sont pas les élèves de niveau primaire qui manquent. En effet, lors de son ouverture, en septembre 1953, l'école Saint-André-Apôtre accueille près de 700 élèves répartis de la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>e</sup> année; des classes de 34, 35 et 36 élèves n'étant pas rares. Et cela, sans compter les enfants de 5 ans, pour qui, il n'existe pas encore de classes de maternelle, du moins, pas à Saint-André-Apôtre!

### On doit ajouter des classes

Dès son ouverture et malgré sa vingtaine de classes, l'école primaire Saint-André-Apôtre ne réussit pas à loger toute la population scolaire du secteur. L'école privée « L'Élite enfantine », située au 10 428 boul. Saint-Laurent<sup>12</sup> et

les classes de maternelle de « L'Oiseau bleu » viennent temporairement combler ce déficit. Quoi qu'il en soit, la CECM doit rapidement envisager la construction d'une deuxième école, Saint-Noël-Chabanel (ouverture le 25 janvier 1955) sur la rue Meunier au coin de Sauriol O. et finalement, une troisième, l'école Saint-Antoine-Daniel (ouverture en septembre 1956) sur la rue Tolhurst près de la rue Dazé<sup>13</sup>!

### Une nouveauté : un parc-école

En novembre 1953, la Ville de Montréal procède à l'ouverture au public de ses deux premiers parcs-écoles, ceux des paroisses Saint-André-Apôtre et Sainte-Bernadette dans Rosemont. C'est une nouveauté en matière de loisirs. « Il s'agit de centres récréatifs aménagés dans les écoles et utilisant pour les fins récréatives, après les heures de classe, les locaux réservés à cette fin par les autorités scolaires. Réciproquement, les écoliers peuvent bénéficier, durant le jour, de tous les jeux mis à la disposition des enfants dans les parcs attenants aux écoles.<sup>14</sup> »

Grâce au parc-école, les jeunes et les adultes ont accès à une panoplie intéressante d'activités sportives et culturelles offertes gratuitement, à cette époque du moins, par des moniteurs engagés par la municipalité.

### L'esprit coopératif se répand

#### Les effets bénéfiques des cercles d'étude

Même si le Comité d'Habitation de Montréal a été dissout en mars 1952, l'esprit coopératif, pour ne pas dire « lociste », demeure très présent dans la communauté. Je n'ai qu'à citer les propos tenus par Vincent Prince, journaliste et militant de la première heure, pour illustrer les effets à long terme de la formation acquise dans les cercles d'étude tenus par la L.O.C. :

« On pourrait aussi signaler d'autres bons effets de ces cercles d'étude. Contentons-nous de faire remarquer qu'ils ont conduit à d'heureuses initiatives comme, par exemple, l'achat en commun de certaines fournitures de maison, telles que préart, stores vénitiens, électro-ménagers etc. Déjà l'on entrevoit la création d'une coopérative de consommation et la formation d'une caisse populaire. D'aucuns seraient prêts, même, à lancer une entreprise coopérative de conserves, qui permettrait à ses membres de réaliser d'importantes économies sur la mise en boîte de certaines denrées essentielles. En somme, ces cercles d'étude forment des coopérateurs dont l'esprit de coopération, une fois éveillé, cherche à se manifester sous toutes les formes imaginables.<sup>15</sup> »

À titre d'exemple, sur la rue Meunier, certains de nos voisins n'ont pas hésité à se réunir pour financer l'achat d'équipements comme une tondeuse à gazon et une échelle pour ensuite, s'en partager l'usage à tour de rôle.



Grand banquet paroissial inaugural au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtre sous la présidence d'honneur de son éminence le cardinal Paul-Émile Léger. Dimanche le 8 février 1953. Photo Laurent Marsan. Archives de la famille Ménard.



Rue Meunier à l'été 1954. Terrassement complété. Assis à l'avant-plan, de gauche à droite, enfants de la famille DesRosiers : Julie, Guy et Jean DesRosiers, à l'arrière, Céline Ménard et Robert Douville. Courtoisie de la famille DesRosiers.

#### Fondation d'une Caisse populaire.

Le 14 décembre 1953, exactement quatre ans après la fondation de la paroisse, soixante-treize résidents, dont un bon nombre d'anciens membres de la coopérative d'habitation, se réunissent au sous-sol de l'église pour tenir l'assemblée de fondation d'une caisse d'épargne et de crédit : la Caisse populaire Saint-André-Apôtre.

Grâce au soutien du curé Dorion, le lundi 18 janvier 1954, la Caisse ouvre ses deux premiers guichets, situés au sous-sol de l'église, où deux employés à temps partiel viennent seconder le nouveau directeur. Rapidement, cet aménagement s'avère insuffisant. La Caisse se déplace alors vers le sous-sol du presbytère, où elle logera de 1957 jusqu'en mai 1962. Dès 1960, des problèmes liés au manque d'espace avaient

commencé à se manifester. Encore une fois, la Caisse doit penser à se reloger dans des locaux plus spacieux. C'est ainsi qu'en janvier 1961, elle acquiert deux terrains situés sur la rue Fleury O., près de la rue de l'Esplanade, où elle envisage la construction d'un bâtiment de deux étages; un rez-de-chaussée pour accueillir ses membres et un étage qu'elle pourra offrir en location. Le lundi 15 janvier 1962, la Caisse peut ainsi accueillir ses sociétaires au 223 de la rue Fleury O. C'est au cours de ce même mois de janvier 1962 que l'actif de la Caisse franchit le cap de son premier million (1 019 392 \$ au 31 janvier 1962).

Le fait d'avoir déménagé dans des locaux plus spacieux, mieux aménagés et plus accessibles rend la Caisse plus attrayante auprès de la population environnante. C'est ainsi

qu'elle vit une véritable explosion de ses opérations. Son sociétariat connaît une hausse de 53 % en un an, son actif augmente de 65 % pour atteindre 1 918 585 \$, et les montants prêtés font un bond prodigieux de 241 %, pour se situer à 549 925 \$<sup>16</sup>.

Cette forte croissance incite les dirigeants de la Caisse, dès le milieu de 1963, à prévoir un agrandissement du siège social. Ces derniers songent à ajouter 2 600 pieds carrés aux 2 000 pieds carrés déjà existants; toutefois, ces travaux ne seront pas entrepris avant 1968. Le siège social de la rue Fleury O. est alors agrandi et réaménagé pour mieux servir sa clientèle et l'on fera coïncider son inauguration officielle avec les célébrations du 15<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse, le 14 décembre 1968. Il s'agit là d'une des dernières activités

réalisées sous le mandat de M. Guido Morel, le président-fondateur de la Caisse. Partie de rien, la Caisse aura recruté, sous sa gouverne, près de 6 000 membres et accumulé un actif de plus de 4 295 000 \$<sup>17</sup>.

C’est toute une époque qui s’achève. D’une part, M. Guido Morel laisse ses fonctions de président-fondateur de la Caisse populaire de Saint-André-Apôtre en février 1969; tandis que d’autre part, l’abbé André Dorion, reconnu comme le véritable curé-fondateur de cette paroisse, en quittera la direction spirituelle le 29 novembre 1971.

#### Conclusion

À compter des années 1950, l’Action catholique commençait déjà à prendre ses distances de l’Église catholique. Le pape Pie XII et le cardinal Paul-Émile Léger, son fils spirituel, n’accordent pas non plus de priorité à l’Action catholique spécialisée (J.O.C., J.E.C., L.O.C. et autres).

En Europe et ailleurs, la guerre a démolì la J.O.C.<sup>18</sup> Les jeunes ouvriers catholiques vont par conséquent se rapprocher progressivement, mais inexorablement, du mouvement syndical. Toute l’action catholique de milieu est alors à repenser. Au Canada français, plein de groupes d’intervention comme les associations de gens d’affaires ou les groupes de loisirs communautaires se multiplient, mais la plupart s’organisent sans établir de lien avec l’Église catholique.

Finalement, en octobre 1966, dans un geste sans précédent, les évêques francophones suspendent la constitution de l’Action catholique canadienne et celle de tous les organismes qui en sont issus. Le prétexte allégué, celui d’une crise financière, ne trompe pas grand monde. En fait, dans la mouvance des nombreux et actifs mouvements d’émancipation sociale et nationale qui caractérisent cette décennie, une gauche catholique québécoise est en train de naître et entre tous, la L.O.C. devient le MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS (le MTC)<sup>19</sup>.

Dans Saint-André-Apôtre, la présence d’un pasteur tel que l’abbé André Dorion, ancien aumônier de la J.O.C. et de la L.O.C., va favoriser le maintien des valeurs locistes dans le milieu paroissial, du moins jusqu’à ce que ce dernier prenne sa retraite, le 29 novembre 1971.

##### Notes

- Comité du Cinquantenaire, « Ma paroisse, au cœur de mon quartier » 1949-1999, p. 10.
- Comité du Cinquantenaire, « Ma paroisse, au cœur de mon quartier » 1949-1999, p. 30.
- Entrepreneur général choisi par le Comité d’Habitation de Montréal pour la construction des cottages semi-détachés.
- Comité du Cinquantenaire, « Ma paroisse, au cœur de mon quartier » 1949-1999, p. 16.

5 Le mot lociste désigne, en tant que nom, un membre de la L.O.C., et, comme adjectif, l’esprit qui anime cette organisation.

6 La L.O.C. n’est pas un mouvement mixte. Elle comprend comme tous les autres mouvements d’action catholique spécialisée, une branche masculine et une branche féminine et chacune constitue une entité propre.

7 Terme architectural référant aux fondations des murs utilisé, dans le langage courant, pour décrire l’ensemble du sous-sol.

8 Comité du Cinquantenaire, « Ma paroisse, au cœur de mon quartier » 1949-1999, p. 20.

9 Dictionnaire biographique du Canada, Volume XXII (1991-2000).

10 Comité du Cinquantenaire, « Ma paroisse, au cœur de mon quartier » 1949-1999, p. 23.

11 Anita Caron, Agathe Lafortune et Élisabeth Branly, « Femmes et vie paroissiale », p. 69.

12 Annuaire Lovell, 1952.

13 Aujourd’hui, ces deux écoles abritent respectivement le Centre François-Michel, école privée à vocation particulière et l’école Saint-André-Apôtre-Annexe. Ce dernier bâtiment a, par contre, hébergé de 1972 à 2015, la Clinique pédagogique de Montréal, connue aussi sous le nom de Centre pédagogique Lucien-Guilbault.

14 Journal « Le Canada », mardi le 3 novembre 1953.

15 Vincent Prince, L.O.C., Fédération de Montréal, Album-Souvenir 1939-1949, p. 12.

16 André Poulin, « Historique de la Caisse populaire de Saint-André-Apôtre (1953-1989) », Montréal, Centre de gestion des coopératives de l’École des Hautes Études Commerciales de Montréal, p. 17.

17 André Poulin, « Historique de la Caisse populaire de Saint-André-Apôtre (1953-1989) », Montréal, Centre de gestion des coopératives de l’École des Hautes Études Commerciales de Montréal, p. 19.

18 Pour connaître ce qu’est la J.O.C., voir le bulletin n° 11 de la SHAC paru en mai 2022.

19 Lucia Ferretti, « Brève histoire de l’église catholique au Québec », Boréal, p. 161.

## Remerciements

#### Jean-Paul Guiard

Société d’histoire et de généalogie de Montréal-Nord

#### Gabriel Archambault et Guy Laperrière

Société d’histoire du Plateau-Mont-Royal

#### Christiane Gouin

Société d’histoire Rosemont-Petite-Patrie

#### Jacques Lebleu

Société d’histoire d’Ahunstic-Cartierville

#### Pierre Gravel

et mes anciens voisins de Saint-André-Apôtre:

#### Jean DesRosiers, Robert Douville,

#### Michel Duchesne et Adrien Trudeau

# La culture religieuse

## Une clé d’interprétation de l’histoire et de l’avenir de la nation

Extrait des secrets d'histoire de l'église du Sault-au-Récollet

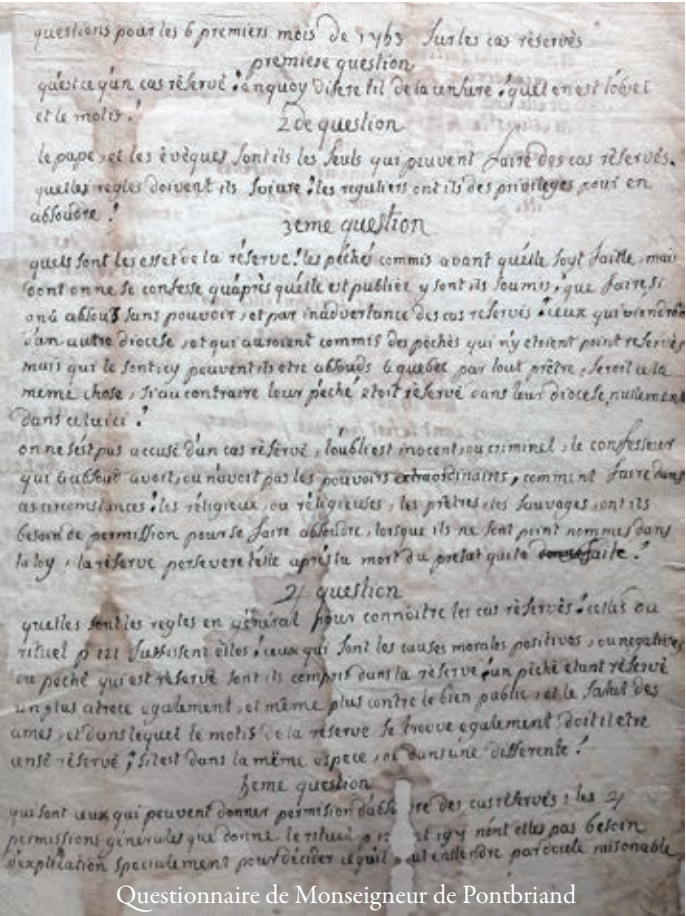
Texte et photos

**Patrick Goulet**

Coordonnateur à l'entretien et aux services à l'église de La Visitation

#### La formation continue du curé Chambon en 1753

Monseigneur de Pontbriand, soucieux de la formation permanente des clercs, utilise un moyen ingénieux pour enrichir leur bagage théologique et pastoral, tout en s’assurant de l’unité de pensée au sein du clergé du vaste diocèse de Québec. Il leur fait parvenir un questionnaire sur une thématique choisie. Les prêtres répondent aux questions et retournent leurs réponses à l’expéditeur. L’évêque de Québec et son secrétaire compilent les résultats.



Chacun des prêtres reçoit par la suite, pour chacune des questions, la retranscription de ses bonnes réponses, complétées par l’ajout d’éléments des meilleures solutions proposées par d’autres confrères et enrichies par les commentaires de l’évêque. Le curé Chambon, âgé de 44 ans, participe à cette formation dès 1753.

Nos archives paroissiales ont conservé une partie du cours à distance dispensé de 1753 à 1755. Il contient les correspondances entre le curé sulpicien Guillaume Chambon et son évêque, dans le cadre de cette formation continue. Le thème étudié pour les six premiers mois de 1753 concerne les « *cas réservés au souverain pontife* » c’est-à-dire, les critères d’évaluation de quelques délits contre la foi ou la morale, susceptibles de nécessiter, par leur gravité, l’intervention de l’autorité du pape. Nous pouvons être fiers de ce qu’il ait su répondre avec justesse à la quasi-totalité des questions posées sur ce sujet quelque peu aride.

Le cours se poursuit par des explications nuancées sur des cas concrets pouvant nécessiter un recours à l’autorité épiscopale ou papale. Voici quelques exemples de sujets : l’incendie, le vandalisme ou le pillage d’une église; la violence physique envers un prêtre; le cas d’un homme n’ayant pas respecté le vœu de chasteté d’une religieuse ou encore celui d’une femme n’ayant pas respecté le célibat d’un prêtre, et ce, de surcroît dans un lieu de culte, peu importe que cela soit connu par d’autres ou non; et enfin, celui de la simonie et de ceux qui s’y adonnent, les simoniaques. Ce terme a d’ailleurs donné naissance à un juron. Rappelons que la simonie est un péché consistant à acheter ou à vendre des biens spirituels, des sacrements ou des charges ecclésiastiques. Il est motivé chez le clerc par un esprit de gain ou de paresse. La pénurie de prêtres observée à l’époque (réapparue ces dernières années) pouvait hélas contribuer à cette faute. Mgr de Pontbriand, en prélat averti et à l’avant-garde de ce que l’on appellerait de nos jours, la formation permanente ou continue, veut éviter que les prêtres se laissent aller à cette pratique condamnable. Il souhaite aussi éviter de devoir référer à l’autorité romaine, avec tout ce qu’une telle démarche aurait pu comporter en termes de lourdeur et de longueur administratives.

#### La culture enrichissante des Autochtones

« *Notre ignorance crasse sur les Autochtones* », comme le rappelait si bien le regretté anthropologue Serge Bouchard, engendre encore aujourd’hui toutes sortes de préjugés. Nous avons été trop longtemps indifférents à leur culture, à leur conception du territoire exempte de nos notions de propriété, à leur génocide culturel, à leurs déplacements forcés et aux abus inqualifiables dont ils ont été victimes. Les anciennes portes sculptées, installées dans le sanctuaire de l’église de La Visitation, vers 1772, immortalisent la période

d'évangélisation des Autochtones sous la houlette des prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, au Fort Lorette. Malgré ce prosélytisme, l'anthropologue Bouchard a affirmé que si l'on compare le Québec à l'ensemble du Canada, c'est nous qui avons réussi malgré tout à tisser les meilleurs liens avec les peuples autochtones. Selon lui, une bonne partie de la problématique surgit au moment où nos ancêtres, fiers de leur héritage catholique et culturel, ont tenté de rédiger l'histoire du Canada. Cette rédaction dévoile un génocide culturel des Autochtones. Une consolation apparaît toutefois dans le métissage et le phénomène d'interculturalisme où chacune des cultures s'enrichit au contact de l'autre. Deux tableaux dans l'église de La Visitation témoignent de cette influence mutuelle.



Sainte-Philomène, œuvre de Thomas Valin



Sainte-Anne, tableau installé à l'église en 1755

Le tableau de Sainte-Philomène, œuvre de Thomas Valin, orne le sanctuaire de l'église depuis 1834. On invoquait notamment cette sainte pour lui demander de protéger la jeunesse. La mission amérindienne sera transférée du Fort Lorette (1721) à Oka où le Conseil de Bande de Kanesatake, nommera la Route principale 344, Rang Sainte-Philomène. L'installation du tableau de Sainte-Anne remonte quant à lui à 1755, soit près de 100 ans après le début de la dévotion des Autochtones à la grand-mère de Jésus. Les colons français bénéficieront dès lors d'une compréhension nouvelle de Sainte-Anne. Ils pourront s'inspirer de l'exemple des peuples autochtones. Ceux-ci se reconnaissent dans cette figure biblique. Il était déjà important pour les Autochtones de transmettre le sens de la famille, la valorisation de la femme, le respect des grand-parents et particulièrement, le rôle essentiel des aînés dans l'éducation et la transmission des valeurs et des traditions. Nous avons encore beaucoup à apprendre des Autochtones...

Avec un peu de perspective, nous réalisons qu'au fond, il n'existe ni bons, ni méchants, mais tout simplement des êtres humains imparfaits avec beaucoup de zones grises. Nous redécouvrons que les religieux du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ont voué

une véritable admiration pour celui qu'ils appellent le « *sauvage* », faisant ici référence au nom commun de « *sylvestre* » ou de « *l'habitant des forêts* » dans le pur sens étymologique du terme. Le naturaliste Pehr Kalm abonde dans le même sens lorsqu'il relate la présence des « sauvages » dans le récit de son voyage au Canada en 1749. Le sens péjoratif du mot « sauvage » surviendra plus tard aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Ce changement, d'après l'historien-théologien René Latourelle (1993), sera si solide qu'il finira malheureusement par supplanter et faire disparaître complètement son premier sens. Les « sauvages » impressionnent, notamment, par leur capacité d'adaptation à l'hiver rigoureux. Les premiers missionnaires, Récollets et Jésuites, ont dû, survie oblige, s'allier à eux pour assurer leur subsistance jusqu'au printemps. Ils ont mis de côté leur orgueil afin d'endurer la faim et le froid et expérimenter une très difficile promiscuité puisqu'ils s'abritaient sous les mêmes tentes que les Autochtones. Pour les missionnaires, toutes ces épreuves se vivent dans le cadre d'une spiritualité sous le signe de la croix. Cette imitation du Christ permet d'obtenir des grâces de conversion et de sanctification, autant pour les laïcs que les religieux. Les écrits spirituels des Récollets et des Jésuites serviront à alimenter la méditation des clercs qui sont confortablement installés en France. Ils serviront à raviver l'ardeur de leur ministère et à relativiser les inhérentes déceptions, vanités et futilités de l'existence humaine. Ils servent encore de nos jours, parmi d'autres écrits, à la formation spirituelle des prêtres et séminaristes.

Le qualificatif « *sauvage* » rivalise avec le nom commun « *sauvage* » à la suite des atrocités des guerres franco-iroquoises. Il serait trop long d'en expliquer les raisons. Nous nous abstenons de porter quelque

jugement que ce soit. Contentons-nous d'évoquer simplement l'attaque de Montréal en 1662, le massacre de Lachine en 1689, la bataille de la coulée Grou à la pointe Est de l'île en 1690. Mais ce sont surtout les récits décrivant les tortures rituelles subies par les Jésuites martyrs qui frapperont l'imaginaire collectif. Parmi eux, Jean de Brébeuf (1649), craint et admiré par les Hurons, se fait, ultimement, au terme de longues et très cruelles tortures, manger le cœur. Ses bourreaux croyaient s'approprier ainsi son courage afin devenir de véritables guerriers. Peut-on partager la peur ou le malaise qu'ont ressenti alors les colons? Soyons honnêtes : nous aurions réagi de même. Arrive, fort heureusement, la « *Grande Paix de Montréal* » en 1701. Mais le mal est fait. Dorénavant, le terme « *Sauvage* » (manque de savoir-vivre) deviendra un qualificatif à connotation négative pour désigner les Autochtones, sans aucun rapport avec son sens initial, pourtant louangeur, qu'on employait pour parler d'une personne vivant en harmonie avec la nature. Ce nom commun, dans sa forme plurielle, apparaît encore dans un vieux dictionnaire « *françois - latin* » (comme on l'écrivait), publié en 1830 et utilisé, pendant un certain temps, tant par les autorités ecclésiastiques de Québec, dont a relevé Montréal jusqu'au moment d'être érigé en diocèse en 1836, que par celles d'ici ensuite. En voici l'extrait ci-dessous.

4. Les Sauvages. s. m. pl. ( les peuples qui habitent les forêts. ) Hōmīnes silvātīci, gén. hōmīnum. m. pl. Silvīcōlæ, ārum.

Les Sauvages, définition provenant d'un ouvrage de 1830 utilisé par les ecclésiastiques

Comme nous l'avons déjà mentionné, il sied d'éviter de tomber dans le piège d'une lecture actuelle qui porterait un ou des jugements et séparerait les gens d'alors en bons et en méchants. Il est non seulement simpliste, mais erroné de parler des bons Français et des méchants Autochtones, comme il est tout aussi faux de parler des bons Autochtones et des méchants colons français ou anglais, quoi qu'en disent certains de nos contemporains, partis de bonne foi à la chasse au colonialisme à l'encontre des Canadiens français, pourtant paradoxalement eux-mêmes aux prises, depuis 1760, avec le syndrome du colonisé. Souvenons-nous que Lord Durham affirmait en 1839 la nécessité de l'éradication des Canadien français : « *Il faut que la race anglaise absorbe la race française* ». Nous partageons notre indignation sur le triste sort réservé aux Autochtones. Il est souhaitable que notre récente et si soudaine conversion envers la cause autochtone soit réellement authentique. Il serait dommage que certaines organisations politiques ou religieuses s'en servent pour se faire du capital de sympathie sans donner suite à leur engagement... Nous assistons assurément à un juste retour du balancier sur ces questions et à une noble recherche, tant d'équité que de justice réparatrice. Les générations à venir, dans leur quête d'une justice équilibrée pour un meilleur vivre ensemble, pourraient à leur tour porter un regard critique sur notre constat actuel. Ils jugeront assurément nos réactions émotives devant d'anciennes plaques de 1903 devant l'église de La Visitation qui contiennent, ne l'oublions pas, un langage et des citations du 17<sup>e</sup> siècle... Des connaissances approfondies en culture religieuse s'avèrent incontournables pour interpréter et accéder aux clés de l'histoire. Un projet de société mobilisateur deviendra concret en approfondissant notre culture au sens large, incluant sa dimension spirituelle. Il devra rassembler les personnes de toutes origines, de toutes langues, et de toutes cultures de partout au Québec, sans oublier une présence réelle autochtone! Seul un projet résolument inclusif, où tout le monde a sa place, permettra à la nation québécoise d'émerger, de rassembler et de rayonner.

L'accueil et la rencontre interculturelle stimuleront l'adhésion aux valeurs de la nation et à sa langue commune.

Références disponibles sur demande.

### Le Sault dans les journaux (en mémoire de M. René Tellier)

**A**VIS.—La manufacture de Clous au Sault au Récollet, propriété de Messrs. William Harwood & Fils, ayant été vendus par contention privée, elle ne sera pas offerte en vente Jeudi prochain, le 15 du courant. ADAM L. MACNIDER, 14 novembre, 1832.

14 novembre 1832, L'Ami du Peuple, de l'Ordre et des Lois

**EVENEMENT FUNESTE** :—Il y a aujourd'hui huit jours que 3 hommes et 2 femmes, avec leurs voitures, se présentèrent à la traversée de l'Ottawa, qui conduit du Sault au Récollet à l'Île Jésus. Le temps était mauvais et le traversier se refusa à les transporter de l'autre côté, leur représentant qu'il y avait du danger à entreprendre le passage. Ne voulant pas croire l'expérience de cet homme, ils entrèrent dans le bac et le mirent en mouvement pour traverser. Arrivé au plus rapide du courant, ils firent un faux mouvement, l'un des hommes et les deux femmes, furent précipités dans l'eau. On parvint après beaucoup d'efforts à sauver ces deux derniers, mais l'homme, appelé Charbonneau, disparut pour toujours et l'on n'a pas encore retrouvé son corps.—*Ami du Peuple*.

29 octobre 1839, L'Aurore des Canadas

**CANADA.**  
C'est avec peine que nous annonçons la mort de trois navigateurs sur la Rivière des Prairies. Il paraît qu'ils étaient sur une cage, qu'ils condescendaient vers le bas du fleuve, lorsqu'elle est venue en contact avec un des piliers du pont de M. Viau. Deux de ces infortunés ont disparu immédiatement sous l'eau, et l'autre est mort quelques instants après avoir été recueilli sur le rivage.—*Mélanges Religieux*.

6 juin 1849, Le Canadien

**MONTREAL FOX HOUNDS**  
WILL MEET  
On TUESDAY, the 26th, at the Race Course, at half-past Ten.  
On THURSDAY, the 28th, at the Cross Roads, Sault-au-Récollet, at half-past Ten.  
October 26. 205

27 octobre 1852, Montreal Herald & Daily Commercial Gazette

# Back River Memorial Gardens

Texte et photos  
Jacques Lebleu  
Coordonnateur du bulletin

## Visite aux Back River Memorial Gardens

Saviez-vous qu'il est possible de visiter le cimetière juif situé près du métro Sauvé? Ses portes sont en effet ouvertes à tous aux heures normales des visites. Il suffit d'y témoigner le même respect au repos des défunts que dans un lieu de sépulture d'une autre confession religieuse. Back River Memorial Gardens est en fait composé de deux cimetières de part et d'autre de la rue Sauvé qui sont unis sous cette dénomination. Le secteur au nord de la rue Sauvé entre les rues Lajeunesse et Berri, faisait partie, à son inauguration, du territoire de la paroisse du Sault-au-Récollet. Il est constitué des subdivisions 2, 3, 4, 5, 22, 23, 24 et 37 du lot 240 du cadastre de cette paroisse. Le secteur au sud de Sauvé, entre les rues Berri et St-Denis, était pour sa part situé dans la paroisse de Saint-Laurent sur une subdivision du lot 287.

Une évidence nous frappe tout d'abord. Il ne s'agit pas d'un lieu de sépulture de quartier. En fait, vers 1880, les limites nord de la ville de Montréal ne dépassent pas l'avenue du Mont-Royal et sa communauté juive est encore très petite. Elle est à ce moment composée en bonne partie de fidèles qui pratiquent des rites séfarades semblables à ceux des congrégations britanniques et qui ont leurs lieux de sépultures dans la ville et sur le Mont-Royal. Ces gens sont établis depuis quelques décennies dans le Vieux-Montréal. Nous verrons aussi que ce n'est pas non plus le cimetière d'une seule congrégation juive. Il s'agit donc d'une entité différente des cimetières paroissiaux catholiques tels que ceux du Sault-au-Récollet ou de Saint-Laurent.

D'après M. Alan Greenberg de l'université McGill, le cimetière aurait été utilisé dès 1883 par le Temple Emanu-El, une synagogue réformiste, un courant du judaïsme populaire aux États-Unis, mais marginal à Montréal. La première section du cimetière a été fondée par la congrégation *Bickur Cholim Society* en cette même année selon un document trouvé très récemment. Environ 35 sépultures datent de cette époque<sup>1</sup>. Le cimetière aurait possiblement été revendu rapidement parce que le sol y était marécageux.

Les véritables débuts du cimetière que nous connaissons aujourd'hui remontent aux environs de 1890. Au cours du dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, de nouveaux immigrants juifs fuyant les pogroms arrivent d'Europe de l'Est, notamment de Russie, d'Ukraine, de Pologne et de Roumanie. Ce mot pogrom désigne des attaques, accompagnées de pillages et de massacres, contre les Juifs perpétrés par les chrétiens, sans réaction des autorités. La récurrence de ces violences meurtrières s'aggrave vers 1880.

Ces nouveaux arrivants suivent généralement les rites ashkénazes et sont yiddishophones. Ils s'établissent près de la rue St-Laurent entre Craig et de La Gauchetière et recréent ici des institutions semblables à celles de leurs pays d'origine. Voici à titre d'exemple comment M. Harry Wolofsky raconte dans *Journey of my life (a book of memories)*<sup>2</sup> ses premiers jours comme jeune immigrant polonais à Montréal. En quelques phrases, il nous nomme deux des principales organisations qui ont utilisé le plus longuement ce cimetière loin des limites de la ville de l'époque.

« À Montréal, je me trouvais beaucoup plus chez moi qu'à Birmingham. Je suis arrivé en ville deux semaines avant le Rosh Hashanah de 1900. Mon frère Aaron, résident depuis dix ans, m'a invité à la synagogue dont il était Gabba, la Chevra Kadisha, alors située au coin de Craig et Saint-Laurent.

[...] bon nombre des piliers du « centre-ville » contemporain étaient des résidents de Cadieux et de cette rue éminemment juive, encore connue sous le nom de Leduc Lane, une ruelle reliant le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, là où se trouvait le marché Saint-Laurent. La principale synagogue de ce secteur était la B'nai Jacob, au coin des rues Craig et Cadieux.

La Chevra Kadisha, aujourd'hui rue Hutchison, n'avait pas encore à cette époque son propre bâtiment comme synagogue. Les rencontres avaient lieu dans un appartement loué sur la Main. Sa fonction principale dans la communauté juive était, comme son nom l'indique littéralement, de fournir des lieux de sépultures et de services funéraires aux défunts. Alors qu'aujourd'hui, presque chaque synagogue dispose d'une société funéraire et de son propre terrain de cimetière, à l'époque dont je parle c'était la Chevra Kadisha qui détenait cette forme de biens immobiliers. » Chevra Kadisha se traduit littéralement comme la *fraternité sacrée*. C'était le nom qu'on donnait aux sociétés de bénévoles qui, dans les *shtetls* de chaque village d'Europe de l'Est s'occupaient des rites funéraires.

## Le cimetière de plusieurs congrégations

La congrégation B'nai Jacob est présente dès 1886<sup>3</sup> dans le centre-ville. Cette date coïncide de près avec les premières

sépultures au cimetière juif de Back River. Elle obtient en 1890 de l'État le droit de tenir des registres légaux des baptêmes, mariages et sépultures.

Le 4 août 1902 a lieu la pose de la pierre angulaire de la synagogue Chevra Kadisha en présence du maire James Cochrane. *La Patrie* relate que « La société Chevra Kadisha a été fondée en 1893 dans le but principal de pourvoir à l'inhumation des Israélites pauvres ou riches ». Le nouveau bâtiment est situé au 171, rue St-Urbain entre Dorchester et Sainte-Catherine.

La Chevra Kadisha obtient aussi, à la suite de son incorporation en 1901, le droit de tenir des registres civils. Il en est de même en 1907 pour la synagogue Temple Solomon qui est aujourd'hui connue comme Bagg Street Shul, ou Beth Shloime. Cette synagogue orthodoxe est située au 3919 rue Clark à l'intersection de la rue Bagg.

Le rôle d'évaluation foncière de la municipalité du village de Ahuntsic, pour 1908, et celui du quartier municipal Ahuntsic pour 1910, année de l'annexion à Montréal, désignent d'une simple mention « Cimetière des Juifs » les lots sis au nord de Sauvé. Avec le temps, plusieurs congrégations font l'acquisition de parcelles de terrain au cimetière. La disparition de certaines d'entre elles vient compliquer l'analyse historique du cimetière. On retrouve aujourd'hui l'inscription *Chevra Kadisha B'nai Jacob*<sup>4</sup> en lettres de fer au-dessus d'un des portails d'entrée du cimetière donnant sur la rue Lajeunesse. Ces deux synagogues ont fusionné au cours des années cinquante pour constituer une seule congrégation juive orthodoxe qui s'installe alors rue Clanranald à Cote-des-Neiges.



## Un cimetière sur une voie de communication majeure.

Pendant longtemps au 19<sup>e</sup> siècle, il a été difficile pour de nouvelles congrégations religieuses peu appréciées des clergés anglicans et catholiques de s'établir à Montréal. Il est concevable que l'achat de terrain pour un cimetière dans les limites de la ville leur fût aussi ardu. Devant cette situation, des terrains à Back River représentent une option intéressante pour une communauté avec de modestes ressources.

La voie de communication naturelle pour sortir de la ville vers 1890 est la rue Saint-Laurent, puis son prolongement,

le chemin de Saint-Laurent, jusqu'à un point à la limite nord de Saint-Louis-du-Mile-End. La route se poursuit ensuite en pleine campagne par le Chemin du Sault-au-Récollet. La première ligne de tramway de la Montreal Park & Island Railway vers le Sault emprunte dès 1893 un parcours parallèle à cette route afin d'éviter de faire des péages à la Commission des chemins de barrière hors des limites de la ville. Dans notre arrondissement, l'emprise du tramway était sur ce qui est aujourd'hui l'avenue Millen.

Le 30 mars 1905, la Commission de la Voirie rapporte « Que la récente décision déclarant la rue St. Laurent, la rue St. Lambert et la Côte St. Lambert, le centre de la Ville pour les fins de numérotage a donné à cette rue un caractère d'importance distinctif, et après mûre délibération, Votre Commission recommande que les dites rues soient dorénavant appelées, Boulevard St. Laurent ». Un des signataires du document est Tréflé Bastien. Il deviendra, à la suite de son annexion par Montréal, le premier échevin municipal d'Ahuntsic.

En 1912, le Chemin du Sault au nord de Crémazie est désigné rue Lajeunesse. Cette rue demeure au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle la principale voie de circulation au nord de la ville.

## La grande migration

Si au cours de ses 25 premières années, la vague d'immigration en provenance des pays de l'Est est relativement modeste, elle prend de l'ampleur en 1905. Cette année-là, un bouleversement historique d'une grande ampleur aura des répercussions importantes jusque dans notre ville : l'insurrection russe de 1905, un soulèvement spontané de toutes les classes contre l'autocratie, incluant une grande partie des Juifs de l'empire.

Lorsque l'autorité du tsar est rétablie après quelques mois, une répression sanglante s'abat sur les Juifs est-européens et un million d'entre eux prennent en peu de temps le chemin de l'exil.

Dès lors, la communauté juive se développe rapidement et suit l'expansion de la ville vers le nord. Après la Première Guerre mondiale, la synagogue B'nai Jacob s'installe sur l'avenue Fairmount Ouest au coin de l'avenue de l'Esplanade avec le souhait de devenir le principal centre communautaire juif de Montréal.

Le Mile End se peuple rapidement et s'urbanise complètement vers 1930. Les Juifs adoptent ce quartier et demeurent ainsi près du boulevard St-Laurent dont le trajet est complété et élargi jusqu'à la rivière des Prairies vers 1916. Le cimetière de Back River devient alors plus accessible. Il connaîtra sa plus grande période d'activité au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

La Chevra Kadisha délaisse sa fonction de société funéraire après la fondation du salon funéraire commercial juif Paperman and Sons en 1912<sup>3</sup>. Après la destruction de sa synagogue de la rue St-Urbain par un incendie en 1920, elle se déplacera à divers emplacements successifs dans le quartier St-Louis et le Mile End.

**La colonie juive du Mile End constitue en 1930 un des groupes culturels majeurs de Montréal. Pour approfondir vos connaissances de cette communauté, je vous suggère de consulter les nombreuses publications de Pierre Anctil, un historien et professeur québécois. Spécialiste de la culture juive et de l'histoire de l'immigration au Québec et au Canada, il a publié « Histoire des Juifs au Québec ».**

**Pour une lecture plus brève :**

<https://www.histoirecanada.ca/consulter/enseignement/l-histoire-des-juifs-du-quebec-premiers-arrivants-et-fondateurs>

**Vous trouverez aussi les articles d' Yves Desjardins qui portent plus spécifiquement sur le Mile End, sur le site Mémoire du Mile End, celui-ci par exemple :**

<http://memoire.mile-end.qc.ca/fr/identites-plurielles-et-le-cas-du-mile-end/>

#### Un cimetière oublié puis retrouvé.

La communauté juive connaît, comme le reste de la société, un exode vers la banlieue au cours des années cinquante. Ce déplacement de la population juive se fait principalement du Mile End vers les municipalités de Côte St-Luc et Hampstead. Parallèlement, certaines des sociétés et synagogues qui possédaient des sections du cimetière ont disparu au fil des ans, sans relèvement pour prendre soin de leurs terrains. Le cimetière tombe alors progressivement dans l'oubli et le demeure jusqu'à relativement récemment.

#### Baron de Hirsch

Une autre institution a joué un rôle dont l'ampleur demande à être mieux comprise. La Fondation Baron de Hirsch semble avoir contribué financièrement aux sépultures des nouveaux arrivants juifs moins nantis. Richissime banquier et financier, Maurice de Hirsch est né en Bavière et possède notamment des demeures à Paris et en Angleterre. Il souhaite favoriser l'émigration des Juifs est-européens, dont la situation se dégrade rapidement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, vers des pays où ils peuvent espérer jouir de l'égalité des droits économiques, politiques et sociaux. Après son décès en Hongrie en 1896, une fondation continue son œuvre philanthropique.

Un cimetière beaucoup plus vaste que celui de Back

River honore la mémoire du Baron de Hirsch. Situé rue de la Savane à l'Est de l'autoroute Décarie, il dessert mieux les communautés des banlieues de l'ouest de l'île. Il est maintenant fusionné avec le cimetière d'Ahuntsic. Leur raison sociale commune est aujourd'hui Les cimetières Baron De Hirsch Back River inc. L'état préoccupant du cimetière de Back River a constitué un facteur de cette décision.

« Au fil des ans, le Cimetière s'est dégradé et, au début du siècle, la communauté juive et le gouvernement du Québec ont financé une importante restauration du site : plus de la moitié des fondations ont été réparées, la clôture a été remplacée, un nouveau système de drainage a été installé et de nouvelles installations ont été construites pour créer un environnement dont toute la population montréalaise puisse être fière. »<sup>6</sup>

Il faut souligner le travail colossal mené par M. Gary Perlman de la Jewish Genealogical Society of Montreal<sup>7</sup> avec comme but de retracer toutes les sépultures, vérifier l'identité des défunts, la conformité des dates et documenter toutes les pierres tombales restantes. Il y a eu à ce jour dans ce cimetière près de 7 000 enterrements.

#### Notes

- 1 <https://jgs-montreal.org/burials.html#backriver>
- 2 «Journey of my life : (a book of memories)», Wolofsky, H. (Harry), 1876-1949, Montreal, The Eagle Publishing Co. Ltd., 1945, pages 42 et 43. Aussi en ligne à BANQ <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2636144>
- 3 <https://www.cjhn.ca/fr/permalink/cjhn17>
- 4 Justin Bur, Yves Desjardins, Jean-Claude Robert, Bernard Vallée, Joshua Wolfe, Dictionnaire historique du Plateau Mont-Royal, Montréal, Écosociété, 2017, 488 pages, page 50
- 5 Justin Bur, Yves Desjardins, Jean-Claude Robert, Bernard Vallée, Joshua Wolfe, opus cité, page 80
- 6 <https://barondehirsch.com/fr/qui-nous-sommes/histoire/>
- 7 <https://perlman.ca/dir.cgi?br>



Les dates sur cette pierre tombale sont inscrites selon les calendriers hébraïque et grégorien.

## Rencontre avec Anna Sheftel et Sonia Bazar

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin

La Dre Anna Sheftel, historienne, Directrice et professeur agrégée de l'École des affaires communautaires et publiques de l'Université Concordia, nous a fait l'honneur d'une visite dans le cadre de son projet concernant le cimetière juif Back River Memorial Gardens. Mme Sheftel est titulaire d'un doctorat en histoire moderne et d'une maîtrise en migration forcée de l'Université d'Oxford. Elle a fait son baccalauréat à Concordia en linguistique. Avant sa nomination à Concordia, elle était professeure agrégée d'études sur les conflits et vice-doyenne des facultés des sciences humaines et de philosophie à l'Université Saint-Paul à Ottawa. Son domaine d'expertise est l'histoire orale du génocide et des atrocités, et elle a réalisé des projets de recherche sur la mémoire de guerre en Bosnie-Herzégovine et sur les pratiques de témoignage public des survivants de l'Holocauste à Montréal.

Le 2 août dernier, un article du *journaldesvoisins.com* annonçait que Mme Sheftel et son équipe ont installé des panneaux autour du cimetière, invitant la population à faire part de ce qu'ils connaissent sur ce lieu historique.

« Nous essayons de comprendre la place de ce cimetière dans l'histoire d'Ahuntsic et de la communauté juive de Montréal » explique la chercheuse. « Cet endroit est à la rencontre de deux communautés qui ne se fréquentent pas souvent. J'ai discuté avec de nombreux voisins, qui se demandent comment se fait-il qu'il y ait un cimetière juif dans leur quartier. »



Anna Sheftel et Sonia Bazar. Octobre 2022. Photo © Jacques Lebleu / SHAC

Formulaire en ligne pour participer au projet de la Dr. Sheftel

<https://bitly/3zhYiRf>

Ce projet en est à ses débuts. Des demandes de subventions ont été soumises et les réponses des bailleurs de fonds sont attendues d'ici le printemps 2023. Il est prévu que les résultats de la recherche seront présentés d'ici quelques années. Notre première rencontre a eu lieu le mercredi 12 octobre en présence de l'artiste Sonia Bazar qui mène présentement en parallèle un projet artistique concernant ce cimetière. Si le financement de projet espéré est au rendez-vous, l'historienne et l'artiste prévoient de collaborer plus étroitement ensemble dans le futur.

Nous avons convenu que nos échanges prendraient la forme de conversations mutuellement enrichissantes. J'ai donc accepté d'être participant à cette étude et de répondre à leurs questions tout en ajoutant les miennes. Mon souhait est d'ainsi contribuer à améliorer la compréhension qu'a la SHAC du contexte qui a amené la création de ce cimetière.

Sonia Bazar, artiste, photographe et poète, tend la main à tous les Juifs canadiens dont les proches sont enterrés dans le cimetière juif historique de Back River. Elle recherche des personnes qui y ont été enterrées avec des textes ou objets relatant leurs histoires fascinantes, dans l'espoir que davantage de Juifs visiteront ce monument qu'elle qualifie de magnifiquement macabre.

Pendant la pandémie, cherchant l'inspiration et des activités en plein air, Sonia Bazar a décidé de visiter le cimetière Back River, un site juif historique. Mme Bazar s'est penchée sur les histoires personnelles de quelques-uns des 6 000 Juifs enterrés sur le site de Back River, y compris de ses propres proches. Elle a alors découvert qu'ils ont enduré des épreuves et des tragédies dont elle n'avait jamais entendu parler auparavant. Elle a transformé ces histoires en un nouveau livre de poèmes et de photos intitulé « Pathways » publié à compte d'auteur. Il a été lancé le 23 mars 2022 lors d'un événement en direct organisé par le Musée du Montréal juif. Cette production s'inscrit dans le cadre du « Programme de micro-subventions pour l'exploration créative ou culturelle » du Musée du Montréal juif, financé par le Fonds d'investissement communautaire du Réseau des groupes communautaires du Québec.

Pour acheter le livre « Pathways » de Sonia Bazar via Blurb <https://www.blurb.com/b/11081773-pathways>

# Marcher Ahuntsic

Marches de quartier au croisement du lieu et du sens<sup>1</sup>

André Campeau  
Anthropologue

*L'acte de marcher est au système urbain  
ce que l'énonciation est à la langue.  
Michel de Certeau, L'invention du quotidien<sup>2</sup>*

Le 5 avril 2022, je rencontre Danielle Daigle et Jacques Lebleu pour leur soumettre une question : « Comment marcher Ahuntsic ? » Dans le Bulletin n° 9 (mai 2021), Danielle a présenté une marche qu'elle a organisée dans le cadre des « Promenades de Jane ». Dans l'article, elle décrit cette marche collective (fig. 1) qui chemine d'un lieu relationnel à un autre, en soulevant une perspective historique à certains moments, critique à d'autres<sup>3</sup>. Dans le Bulletin n° 10 (novembre 2021), Jacques a présenté comment le cadre urbain s'est transformé dans les années 1940 et comment la mutation en cours se dessine<sup>4</sup>. Dans le précédent numéro du Bulletin (n° 11, mai 2022), j'ai proposé un article où il est question d'une marche solitaire en résonance avec la nature<sup>5</sup>. Je souhaite maintenant, avec l'aide de Danielle et Jacques, trouver d'autres voies pour la marche de quartier.

Pour lancer la discussion, je parle du livre d'Étienne Davodeau paru en 2021 : *Le droit du sol, Journal d'un vertige*. Ce roman graphique raconte une marche de 800 km à travers la France, allant de Pech Merle, un site archéologique où homo sapiens a peint les murs d'une grotte voici plus de 20 000 ans et Bure, lieu projeté pour l'enfouissement de déchets nucléaires. Sur la route, l'auteur fait des rencontres. Chaque rencontre lui apprend du nouveau sur la situation du site vers lequel il se dirige : effets de cet enfouissement et montée des oppositions pour le contrer. Une part de l'habitabilité du monde est dévoilée dans ce livre qui trace une voie vers un nouvel horizon politique.

À partir de cet exemple, j'interroge Danielle et Jacques à propos de marches, sans leur assigner un mot définitif : créatives? énonciatives? citoyennes? éducatives? méditatives? Mon interrogation porte tant sur la marche solitaire que sur le collectif de marche. Il n'est pas question de manifestation, qui est aussi un type de marche collective repérable dans le quartier (comme au printemps 2012, pour l'éducation gratuite). Il ne s'agit pas non plus de celle qu'un couple peut faire dans le quartier où il habite, sans but précis. Je suis à la recherche d'autres types de marche. Mon questionnement est à l'échelle d'Ahuntsic que Danielle et Jacques marchent,

comme moi, régulièrement. Je m'interroge sur les logiques, effets et objets de marches dans la localité.

Jacques explique que Montréal n'est pas sans plans et politiques d'urbanisme et que la structure urbaine actuelle n'est pas sans histoire. Il faut se coller avec cette politique et cette histoire pour en saisir les failles et les problèmes. Il est membre de l'AMAAC<sup>6</sup> et du MEAC<sup>7</sup>; il participe à la Table de concertation Solidarité-Ahuntsic; il travaille à la mise en œuvre d'une transition socio-écologique; il coordonne le Bulletin de la Société d'histoire et est membre de son Conseil d'administration. Il parle de projets locaux portés par des citoyens, tels un chemin le long des berges de la rivière des Prairies et une voie que les piétons pourraient emprunter depuis le parc Frédéric-Back jusqu'au métro Sauvé.

Danielle souligne l'importance des parcs dans la vie des gens qui sont locataires, sans accès à une cour pour faire un repas champêtre en famille ou entre amis. Elle rappelle les BBQ collectifs pendant la pandémie (2020-2022), depuis tôt au printemps jusque tard à l'automne. Elle soulève le problème du logement, de l'accès autant que du maintien. Elle participe à des activités au CANA<sup>8</sup>: citoyenne relais et jumelage interculturel. Elle a organisé des marches dans le quartier et des marches virtuelles pour aider les immigrants à s'orienter. Elle participe à des Cercles de paroles<sup>9</sup>. Elle est membre citoyenne de Solidarité-Ahuntsic et participe aux assemblées de la Table de concertation. Elle est membre de la Société d'histoire, dont elle a été co-présidente.

Notre rencontre dure un peu plus de deux heures et permet d'esquisser un paradigme de marches collectives pratiquées localement. Il ne s'agit pas de cas hypothétiques, mais de marches signifiantes pour les personnes qui y participent et celles qui en entendent parler. Deux cas exemplaires de telles marches sont soulevés dans la discussion : les Promenades de Jane et les Marches exploratoires de Tandem. Ces marches ont un point commun, une problématique de l'habitabilité, concept qui renvoie à la production symbolique et matérielle de l'habitat humain local.

## Promenades de Jane

Les 6, 7, 8 mai 2022, des marches de quartier ont été organisées à Montréal. Une 14<sup>e</sup> édition à Montréal. Ce sont des « événements citoyens » qui mettent de l'avant « le dialogue entre citoyens de tous horizons sur des enjeux montréalais. Les principes sont les suivants : événement gratuit, ouvert à tous ou toutes. Un conseil d'organisation est formé et une marche organisée en quelques jours. Ces promenades sont inspirées par la sociologue urbaine Jane Jacob (1916-2006) et encadrées par le Centre d'écologie urbaine de Montréal, centre d'éducation et de recherche créé en 1996<sup>10</sup>. En mai 2022, il y a eu 48 Promenades de Jane à

Montréal.

Dans Ahuntsic, une promenade « Quartiers en transition » (fig. 2) a été organisée le 7 mai à 14h15 par le « Chantier de transition socio-écologique d'Ahuntsic ». Qualifiée de « marche exploratoire citoyenne » par le Comité organisateur, la marche a permis de découvrir des « projets porteurs de la transition socio-écologique à la jonction des quartiers Ahuntsic, Youville et de l'écoquartier Louvain dans le Domaine Saint-Sulpice » et de rencontrer les regroupements qui soutiennent ces projets. C'était une marche vers le proche avenir, d'une durée approximative de 90 minutes avec prolongement possible.

Les projets dont il a été question sont : le Marché solidaire, la petite ferme Au courant de l'agriculture urbaine, un verger urbain, les projets Collectivité ZÉN (Zéro émission nette), la Coulée Verte et l'Écoquartier Louvain Est. La marche s'est terminée à l'Espace des Possibles de Solon où il a été question de LocoMotion. Des présentations ont été faites par le MAC<sup>11</sup>, le MEAC, Stéphane Barsalou, l'École de la citoyenneté d'Ahuntsic, le Comité citoyen Youville et Solon : un réseau actif dans la transition.

Toujours dans Ahuntsic une « Promenade des berges du Sault-au-Récollet » a aussi été organisée par l'AMAAC le 8 mai (départ à 13h30) : « un parcours de 2 km d'une durée approximative de 90 minutes comprenant plusieurs arrêts, un sentier utilisé par les Premières Nations et les Voyageurs, le Fort Lorette, un site d'une grande richesse historique, la dernière église de Montréal bâtie sous le régime français, une grotte de Lourdes, une cloche source de controverse ». Un contenu historique faisait donc partie de cette marche.

Elle a été organisée « avec la participation du Comité de citoyen-nes de la Promenade du Sault » qui souhaite « voir naître une promenade en continu le long des rives » de la rivière des Prairies. Pour y arriver, ces citoyen-nes demandent à Hydro-Québec, dans le cadre des travaux de réfection du barrage Simon-Sicard (adjacent au Parc de l'Île de la Visitation), de créer cette Promenade, une voie piétonnière, pour que les rives soient accessibles, ouvertes à la population. Une perspective sur l'avenir prolonge donc le retour sur le passé.

De telles « promenades » sont écrites avant d'être mises en œuvre par les personnes qui invitent à marcher. Le déroulement, les rencontres et les interventions sont préfigurés par l'écriture. Celle-ci circonscrit la marche collective, son espace, sans que tout soit nécessairement prévu dans les détails. L'écriture ne ferme pas le propos et ne constitue pas une autorité sur l'ensemble de la marche. Les personnes qui organisent de telles marches habitent le quartier tout comme les invités. Un entre-soi? Pas vraiment puisque les invitations sont ouvertes et publiques.



Fig. 1 Le 4 mai 2018. Danielle Daigle présente *La banlieue en ville* dans le cadre des Promenades de Jane. Photo © Camille Desloges



Fig. 2 Le 7 mai 2022. Visite *Quartiers en transition* du Chantier de transition socio-écologique d'Ahuntsic dans le cadre des Promenades de Jane. Photo © J. Lebleu / SHAC



Fig. 3 Le 30 mai 2018. Marche exploratoire de Tandem Ahuntsic-Cartierville sur la rue Lajeunesse dans Youville. Photo © Jacques Lebleu / SHAC

### Marches exploratoires (et Audit de potentiel piétonnier)

L'organisme PCAC<sup>12</sup>, mieux connu sous le nom Tandem Ahuntsic-Cartierville, a été fondé en 1987 par un groupe de citoyens soucieux de sécurité dans l'arrondissement. L'équipe Tandem réalise des marches à la demande de citoyens qui souhaitent améliorer leur environnement sur les plans de la santé, de la sécurité et de la cohésion sociale. L'équipe accompagne les citoyens, prend note des observations et rédige un rapport au nom des citoyens. Depuis 2008, l'organisme administre aussi l'enlèvement des graffitis, ce à quoi s'ajoute un programme d'art mural qui a soutenu la production d'une dizaine de murales dans l'arrondissement<sup>13</sup>.

Le 6 juillet 2017, en début de soirée, un groupe de 17 personnes a marché les rues Clark, Henri-Bourassa O. et Saint-Laurent. Le 30 mai 2018, la rue Lajeunesse dans le secteur Youville a fait l'objet d'une marche exploratoire à laquelle 40 personnes ont participé (fig. 3). Une grille d'observation (de lecture) est établie au préalable, laquelle permet de prendre des notes qui seront à la base du rapport produit à la suite de cette marche. L'écriture ne précède pas la marche qui fait appel à la vigilance des personnes, mais l'accompagne et la prolonge dans un rapport qui traduit les observations citoyennes. Le propos est de changer quelque chose dans l'espace, l'humaniser depuis la perspective du sujet local.

### Indices d'habitabilité : la leçon de Jane

Jane Jacobs<sup>14</sup> a pensé la ville comme un organisme social, une structure vivante, dont les interconnexions sont complexes et, souvent, mal comprises parce qu'on tente de réduire la vie à des logiques d'art ou des principes de science. Selon l'anthropologue James C. Scott qui interprète son œuvre<sup>15</sup>, ce serait particulièrement évident dans les projets haut-modernistes (tels que les tours à logement et les centres d'achat) dont le développement est fait sur la base de logiques surplombantes et d'énoncés de gestion mettant de côté les humains qui habitent la ville, y circulent et surtout, y vivent.

Une des caractéristiques des projets haut-modernistes est de créer de toutes pièces, unilatéralement et de manière arbitraire, des ensembles urbains sans les personnes qui y habitent. De tels projets incorporent une vision managériale de l'avenir, une vision planificatrice qui présume de la vie des gens avec le résultat que les personnes n'y trouvent pas leurs repères. De tels projets font comme si un tailleur de vêtement retouchait le corps du client au moment de l'essayage de l'habit. Dans cette façon de faire, la raison gestionnaire prend le pas sur la vie humaine.

Jacobs et Scott ne proposent pas de solutions, mais avancent des questions relatives aux échanges et aux relations

sociales dont les habitats humains sont le lieu privilégié. Une telle perspective tient compte de l'intersubjectivité des gens, des contingences et des produits de leurs interactions, en d'autres termes, elle ne perd pas de vue la société et la vie humaines. Je philosophe? Comme Jacobs, l'habitabilité et la société me préoccupent. À leur critique d'un modèle d'urbanisme, sans doute faut-il ajouter une réflexion qui porte sur le vécu des gens et la vie de quartier.

Dans *Une histoire de Montréal* (publiée chez Boréal en 2022), Paul-André Linteau écrit : « Les logements neufs ne sont pas soumis au Tribunal administratif du logement, de sorte qu'ils entraînent à la hausse les loyers. Dans le parc résidentiel plus ancien, les « rénovations » et les conversions à la location à court terme ont un effet semblable. À la fin de la (dernière) décennie, le problème de l'insuffisance des logements locatifs prend l'allure d'une crise au moment où leur prix devient inabordable pour de nombreux citoyens. Le personnel politique paraît bien impuissant devant la logique du marché. »

Un peu plus loin dans ce chapitre du livre, Linteau écrit qu'en 2021, « la nécessité d'avoir un espace de travail à la maison » pour faire du télétravail déclenche une recherche de maisons qui « se répercute sur le marché locatif et accentue l'augmentation des loyers, déjà en marche depuis quelques années. Les familles n'arrivent plus à trouver un toit à prix abordable et la part du logement dans leur budget s'accroît. » Se profile alors une société de marchés : les pressions de l'emploi et du logement s'intensifient, sans que le politique (ceux et celles qui gouvernent) ne modifie l'encadrement pour rééquilibrer le rapport social propriétaire/locataire.

À la fin de sa vie, Jane Jacobs s'était mise à la recherche de possibilités émergentes pour les urbains qui sont de plus en plus aux prises avec des problèmes liés aux rendements haussiers du capital, imposés par certains, subis par d'autres. Elle encourageait la mise en œuvre de « petits projets vitaux » qui ne disjoignent pas les considérations sociales, les conditions de vie des gens et le développement urbain.

Pour y arriver, elle privilégiait les intelligences citoyennes locales aux raisons gestionnaires de promoteurs. Elle suggérait de repenser les relations entre les prémisses des administrations et le monde vécu de gens qui se projettent dans l'avenir.

### Habiter un dehors

Dans *Marcher, une philosophie* (2022)<sup>16</sup>, le philosophe Frédéric Gros fait de la marche, un acte et une expérience. Le dehors, la lenteur, l'élémentaire, la liberté suspensive, la captation d'humanité, sont parmi d'autres, des éléments de la marche. Il ne tranche pas en vue d'établir si l'acte de marcher est culturel ou politique, rituel ou aventureux. Il appuie

sur l'expérience du sujet. Certains en font une expérience solitaire, à la recherche d'une résonance avec la nature, d'autres pratiquent la marche groupée avec repas collectif dans la nature. Pour certains, la marche est une maladie, pour d'autres, une manière de sortir de la maladie.

Le livre de Gros est découpé en une trentaine de chapitres, de méditations. Il évoque de grands marcheurs comme le poète Rimbaud, les philosophes Rousseau et Thoreau, le mystique et politique Gandhi. La marche n'est pas la simple locomotion humaine. En tant que pratique, elle induit du rêve ou de la pensée; elle produit du récit ou du discours. Pèlerinage ou promenade, la marche relève de l'habitabilité du monde, la part connue et la part non connue de ce dans quoi nous vivons<sup>17</sup>. Si elle a une fonction énonciative, c'est qu'elle est d'abord une pratique de lecture du monde. Si la marche est une pratique de lisibilité, des perspectives s'ouvrent pour le sujet local à la recherche d'une voie de sortie.

Dans cette marche, le sujet ne cherche pas la fatigue ou la résonance. Pas question de s'épuiser dans un effort ou de s'abstraire dans une dérive, il s'agit de problématiser le monde. Dans cette marche, des exercices de déchiffrement sont lancés : l'observation est mouvement, l'expérience subjective est processus. Déchiffrer le monde, ne veut pas dire « accéder à la révélation de mystères (...) mais lire d'un même mouvement le sens caché et le texte apparent » du monde dans lequel nous vivons. Autrement dit, déchiffrer les interactions humaines tout autant que les structures matérielles et symboliques.

Comment marcher les rues, les parcs, les carrefours, les ruelles? Comment l'acte et l'expérience de la marche ouvrent à la lecture du monde? Comment marcher un quartier pour éveiller aux marchandages qui déshumanisent, aux clivages qui excluent, aux bris relationnels et aux rapports sociaux figés dans des dominations aberrantes? Comment marcher des projets écologiques, des situations sociales ou des passés patrimoniaux peut-il ouvrir de nouvelles voies d'habitabilité et de sociabilité? Ce sont des questions que je ne formulerais pas si je connaissais les réponses.

Habitabilité (comment habiter quelque part?) et sociabilité (comment faire société?) sont des préoccupations à la fois distinctes et conjointes. La marche permet d'en chercher le sens, d'en explorer les conditions de possibilité tout autant que de lancer des activités qui mettent en œuvre de « petits projets vitaux » (fig. 4).

L'œuvre de Jane Jacobs ne précise pas le sens qu'on pourrait donner à ce concept. Il demeure un concept sensible à ce qu'on voudrait en faire, ouvert à la manière dont on voudrait le déployer. En écoutant Danielle et Jacques parler de marches collectives, on comprend que sortir de sa maison et marcher le quartier peut ouvrir des relations locales, des intelligences

citoyennes et des possibilités sociales.



Fig. 4 Le 29 septembre 2022. Activité collective au Jardin Youville, à l'intersection de la rue de Louvain Est et de l'avenue Millen. Photo © Jacques Lebleu / SHAC

### Notes

- 1 Une première version de cet article a bénéficié des commentaires de Danielle Daigle et Jacques Lebleu. Je les remercie pour leur pertinence et leur précision.
- 2 Le livre « L'invention du quotidien 1. arts de faire de Michel de Certeau » (1925-1986) est paru en 1990. Ce philosophe, historien et théologien influence l'anthropologie en affirmant que le sujet humain est créatif plutôt que passif.
- 3 L'article s'intitule « La banlieue en ville ».
- 4 Le titre de l'article est « Service d'urbanisme, 1941-1951 ».
- 5 L'article « Habiter et marcher Ahuntsic en 2012 » porte sur un roman de Michel Rabagliati.
- 6 Association mobilité active Ahuntsic-Cartierville.
- 7 Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville.
- 8 Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants.
- 9 Organisés par Concertation-Femme et la Bibliothèque d'Ahuntsic.
- 10 Les informations relatives aux deux marches ont été recueillies sur le site du Centre d'écologie urbaine de Montréal au cours du mois d'avril 2022.
- 11 Le Marché Ahuntsic-Cartierville.
- 12 Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville.
- 13 Les informations relatives aux deux marches et à l'organisme ont été transmises par courriel le 11 avril 2022 par Danielle Hébert, adjointe administrative. Ce courriel prolongeait le bref entretien que nous avons eu le 8 avril. Je la remercie pour son obligeance.
- 14 Pour aborder son œuvre, j'ai privilégié « Vital Little Plans, The Short Works of Jane Jacobs » (2016).
- 15 Dans James C. Scott (2021) « L'œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire », La Découverte.
- 16 Je suis redevable à l'anthropologue David Aubé pour cette référence, tout comme pour le livre de James C. Scott (cité dans la note précédente).
- 17 Hans Blumenberg, 2007, « La lisibilité du monde », Éditions du Cerf.

# Des récoltes québécoises à l'année

**Sarah Gagnard**

Coordonnatrice des activités, GUEPE Estrie

Le désir de se tourner vers les cultures locales et de saison est grandissant au Québec depuis les dernières années. Ahuntsic-Cartierville ne fait pas exception avec ses initiatives tels que La Ferme de Rue de Montréal, ayant développé pas moins de 6 000 pieds carrés sur l'avenue d'Auteuil, ou encore Cultures solidaires de Ville en Vert, dont le jardin Au Courant, au coin de Berri et Frémont et le potager Esplanade Louvain, à l'angle des rues du même nom qui ont pour but de produire de fruits et légumes locaux et de sensibiliser la population à l'importance de produire et consommer localement, pour ne nommer que ceux-ci. Ces projets, en plus d'encourager l'économie locale, nous tournent vers une alimentation saine qui respecte la saisonnalité de nos récoltes au Québec.

## La saisonnalité... quoi ?

La saisonnalité des récoltes, ou encore manger de saison, consiste à consommer des fruits et des légumes qui ont été cultivés localement et qui sont vendus pendant la période de récolte de leur région. En mangeant de saison, on s'assure de la qualité gustative et nutritive des produits, puisqu'ils sont cueillis à maturité et en fonction de leur cycle naturel de croissance. Ce mode d'alimentation, en plus de nous sensibiliser aux réalités des activités agricoles de notre région, représente un pas considérable vers notre lutte collective face aux changements climatiques puisqu'il contribue à diminuer grandement le transport des aliments. La distance moyenne qu'ils parcourent est évaluée à 2 500 km!

Malgré les croyances, on retrouve une multitude de choix de cultures au fil de la saison de croissance au Québec. La saison débute en mai par nos incontournables asperges, radis, rhubarbes et quelques légumes. Juin, juillet et août seront les mois de l'abondance en termes de variétés de légumes et de fruits. La saison se poursuit en septembre avec les pommes, poires, prunes, raisins, gingembre local, poireaux, etc. Octobre et novembre seront remplis de courges, de citrouilles, de canneberges, et on en passe!

Bien que notre saison de croissance soit écourtée, les serres chauffées (environ à 20 degrés Celsius) fournissent tomates, concombres, laitues et poivrons même en hiver. Au Québec en

2015, on comptait 2,5 millions de mètres carrés de surface de serre en production, dont 28 % est dédié à notre alimentation. Les serres froides, nouvellement implantées au Québec, sont aussi un exemple de résilience alimentaire prometteuse. Elles s'inspirent des écrits d'Eliot Coleman, du Maine (USA), qui a rédigé un ouvrage de référence dans le domaine : « *The Winter Harvest Handbook* » (2009). Ces serres ne sont chauffées qu'à une température comprise entre 2 et 5 degrés Celsius et nous offrent des légumes adaptés au froid tels que les épinards, la bette, les oignons verts, les rabioles, le chou frisé, etc. Cela diminue grandement l'énergie normalement dédiée au chauffage en serre.

## Comment réussir à conserver les récoltes ?

Au Québec, il faut prévoir faire des provisions tout au long de la saison de croissance pour en profiter l'année durant. La méthode la plus simple, et la plus efficace, est sans aucun doute la congélation. Petits fruits, poivrons crus, asperges blanchies, tomates cerises entières, pesto d'herbes; les options abondent! Il faut se rappeler que garder les aliments au frais représentait tout un défi avant le 19<sup>e</sup> siècle, soit avant l'apparition du réfrigérateur domestique. Les marchands de glace approvisionnaient le village en cubes de glace, gardés au frais dans les granges pendant l'été, afin d'être mis dans les glaciers ou armoires à glace, ancêtre du réfrigérateur. À titre d'exemple, Montréal réclamait pour ses seuls besoins, en 1898, jusqu'à 100 000 tonnes de glace chaque été!

Au Québec, on conservait également les légumes dans des caveaux, soit des structures creusées à même le sol qui procuraient un espace de stockage à température fraîche et stable. On y conservait les pommes de terre, les navets, les carottes, les choux. Plusieurs entrepôts actuels imitent les conditions de ces caveaux pour nous fournir en légumes racines à l'année, soit une température fraîche et stable, de la noirceur, de l'humidité et de la ventilation.

Le séchage, ou la déshydratation, était fort utile pour plusieurs produits (tels que les tomates, herbes, épices, fruits, ail, champignons, etc.). Cette technique est encore très utilisée et, lorsqu'elle est jumelée à la salaison (soit l'utilisation de grandes quantités de sels), elle permet de conserver jusqu'à 2 ans le poisson et la viande!

## Par où commencer ?

Cibler quelques récoltes précises nous permet de nous initier sans nous sentir rapidement dépassé(e). Cela peut consister à prévoir assez de petits fruits pour l'année en congélation ou de cuisiner son pesto. Il existe de nombreux livres pour nous orienter dans nos recettes et les arrivages au Québec, tels que « Cuisiner sans recettes » de Véronique Bouchard, « Manger local » de Julie Aubé ou encore

« Révolution fermentation » de David Côté.

Une autre manière de s'initier est sans aucun doute de visiter les marchés publics! Les marchés d'été d'Ahuntsic et de Cartierville hébergent une trentaine de producteurs et artisans offrant des produits 100 % locaux! Ces marchés visent justement à offrir des produits frais, locaux et diversifiés à leurs clientèles. Finalement, s'abonner à un panier de légumes biologiques d'un maraîcher nous permettra de prendre conscience de l'arrivage des récoltes et d'orienter nos efforts de conservation en conséquence. Au Québec et au Nouveau-Brunswick, on estime à près de 30 000 le nombre de familles qui bénéficient d'un « panier bio » pendant la saison estivale.

Après quelques saisons de pratiques, peut-être vous lancerez-vous dans votre propre jardin!

Voici quelques sources d'information complémentaires

<https://mangezquebec.com/calendrier-des-arrivages>

<https://montreal.ca/articles/agriculture-urbaine-ahuntsic-cartierville-18833>

<https://journaldesvoisins.com/ahuntsic-cartierville-toujours-vert/>

Photos © Jacques Lebleu / SHAC



Ferme de Rue de Montréal  
Septembre 2021, temps des récoltes. Novembre 2022, plantation d'ail.

L'agriculture chez soi



Mars



Avril



Août



Novembre

# Les débuts de la Poste à Ahuntsic-Cartierville

Jean Poitras

Membre de la SHAC et de l'Union philatéliste de Montréal

## Le Régime français

Sous le Régime français, Pierre (Pedro) Dassilva (*fig. 1*) fut mandaté vers 1693 pour acheminer, entre Québec et Montréal, la correspondance de l'administration coloniale. L'ouverture du Chemin du Roy en 1734 avec ses relais facilite le travail du « Courrier du Roy<sup>1</sup> ». Ce service achemine essentiellement la correspondance officielle entre le gouverneur, l'intendant et leurs subalternes à Trois-Rivières et Ville-Marie (Montréal). Peu de particuliers s'écrivent alors, car l'oral est de loin préféré à l'écrit.

## Colonies britanniques d'Amérique

Il a fallu attendre après la conquête anglaise pour qu'en 1763 (*fig. 2*) Benjamin Franklin, alors maître de poste général des colonies britanniques d'Amérique, organise un véritable service postal public entre Québec, Trois-Rivières, Montréal et certaines des principales villes des « Treize Colonies », notamment, New York, Boston, et Philadelphie (*fig. 3*).



Fig. 1, 2 et 3 : Timbres émis respectivement en 2003, 1963, et 1976.

Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle qu'un réseau national de bureaux de poste est établi. Vers 1815, le Bas-Canada (aujourd'hui la province de Québec) ne compte qu'une quinzaine de bureaux de poste. Ce nombre passe à une quarantaine vingt ans plus tard.

## Le Sault-au-Récollet

C'est au Sault-au-Récollet que s'ouvre, en juillet 1847 le premier bureau de poste sur le territoire de notre arrondissement.

Le 21 mai de cette année, l'honorable Dominick Daly, secrétaire provincial du gouverneur du Bas-Canada, demande à son inspecteur général des postes de lui fournir, dans les

plus brefs délais, une candidature pour occuper les fonctions de maître de poste pour le bureau du Sault-au-Récollet. La candidature de Paschal Persillier dit Lachapelle est suggérée dans une lettre envoyée à l'honorable D. Daly et il est mentionné dans cette lettre que ce dernier est prêt à accepter ce poste. Cette nomination est confirmée le 30 décembre 1847 par Thomas Allen Stayner, adjoint au maître général des postes. Il s'agit de Pascal Persillier Lachapelle fils (1806-1853), qui habitait alors la maison qu'il s'était fait construire en 1840 au cœur du village du Sault-au-Récollet; cette maison porte maintenant le numéro civique 2084, boulevard Gouin Est.



Fig. 4. Bureau de poste au Sault-au-Récollet vers 1911. BANQ

Comme dans beaucoup de petites localités, le bureau de poste ne se situait pas dans un édifice construit à cet effet, mais plutôt dans un commerce ou à la résidence privée du maître de poste.

Les archives postales dans Bibliothèque et Archives Canada fournissent pêle-mêle une série d'adresses pour les diverses locations du bureau de poste au Sault-au-Récollet. Mais comme la numérotation civique des bâtiments du noyau central du Sault a varié au long des années, il est difficile de préciser où exactement se situait tel ou tel bureau de poste.

Par contre, si on replace certaines adresses, selon la numérotation civique actuelle, elles désignent des bâtiments se trouvant ou s'étant trouvés sur le boulevard Gouin près des rues Du Pont et De Lorimier; cela situe donc ces bureaux de poste tout près du site des moulins dans le cœur historique du village.

À partir de 1916, pour refléter l'annexion du village par la ville de Montréal, le bureau de poste se nomma « Montréal - Sault-au-Récollet ». Puis en 1958, il devint « Montréal - Bureau auxiliaire #196 ». Comme les bureaux auxiliaires n'ont pas de maître de poste, mais plutôt un gérant, et que ceux-ci ne sont pas répertoriés, il est plus difficile retracer leurs noms.

## Les autres personnes à occuper la fonction de maître de poste au Sault sont :

Edouard Dauphin 1853 - 1877  
Joseph Labelle 1877- 1899  
Ferdinand Dubreuil 1899 - 1918  
Mlle C. Gervais 1918 - 1926  
Chas-Alexis Doucet 1926 - 1929  
Hector Gervais 1929 - 1936  
Adolphe Beaudoin 1936 - 1957  
Bernard Lapierre<sup>2</sup> 1957- 1958  
Jeannine Latour 1958 - 1961  
Jean-Marc Saucier 1961 - ?



Fig. 5 : carte postale oblitérée au Sault-au-Récollet le 6 juin 1877



Fig. 6 : marques d'oblitération des bureaux de poste du Sault-au-Récollet, du Pont-du-Sault (Ahuntsic), de Bordeaux, de Montréal-Nord, de Cartierville et de Bougie (Youville)

## Le pont du Sault

C'est le 11 novembre 1885 que l'inspecteur adjoint des bureaux de poste de Montréal, M. D. Nelligan, soumet son rapport sur la demande d'ouverture d'un nouveau bureau de poste près du pont Viau.

Il signale dans ce rapport que 40 habitations se trouvent dans un rayon d'un demi-mille (800 m) et qu'entre 60 et 70 familles pourraient bénéficier d'un tel établissement. Il indique qu'il y a des bureaux de poste déjà établis à proximité : Pont Viau sur l'Île Jésus à un quart de mille (400 m), Sault-au-Récollet à un mille (1,6 km), Bordeaux à un mille et demi (2,4 km), et Bougie à un mille et demi (2,4 km).

Il note aussi que les propriétaires du pont Viau exigent un péage de 5 ¢ par piéton pour traverser le pont. Comme le tarif alors en usage est de 1 ¢ pour une carte postale, et de 2 ¢ pour une lettre d'une once ou moins (28 g), aller poster son courrier à Pont Viau sur l'Île Jésus occasionne une surcharge significative.

Dans sa justification, il note que deux établissements hôteliers, les hôtels Marcotte et Péloquin, deux magasins généraux, et une forge se trouvent dans ce noyau de population. De plus, il compte sur la présence à proximité du Couvent des Dames du Sacré-Cœur, (devenu l'école secondaire Sophie-Barat), pour augmenter le volume de courrier traité par le bureau de poste proposé.

M. Nelligan estime que le revenu annuel généré par ce bureau de poste serait de 45 \$ et qu'étant donné qu'il se trouverait sur une route postale déjà existante, son coût d'établissement serait nul.

Le 27 novembre 1885, une missive signée A. Desjardins Esq. recommande la nomination de M. Charles Péloquin comme maître de poste pour le bureau du Pont du Sault. Ce dernier possédait alors un magasin général sis sur la route de Montréal, maintenant rue Lajeunesse, au nord du chemin Public, maintenant le boulevard Gouin Est; c'est dans ce commerce selon la carte de Charles E. Goad de 1894, qu'est installé le bureau de poste

Y a-t-il un lien familial entre ce Charles Péloquin magasinier général et Jean-Baptiste Péloquin propriétaire de l'hôtel du même nom? C'est plausible d'autant plus que Charles Goad identifie l'endroit comme « Pelouin's Corner »; la famille Péloquin devait donc y être bien

implantée.

Charles Péloquin occupa la fonction de maître de poste du Pont du Sault entre 1887 et 1894.

En avril 1898, ce bureau de poste changea de nom pour Ahuntsic, et en août 1912 pour Montréal-Ahuntsic, qui avait un statut de bureau auxiliaire. C'est sous ce nom que fonctionne toujours le bureau de poste sis au 550 boul. Henri-Bourassa Ouest.

## Les autres titulaires de cette fonction sont :

Mrs. E. B. Bayliss 1894 - 1877 | Louis Latendresse 1897 - 1903  
J. N. Primeau 1903 - 1912 | Mme F. Portugais 1912 - 1927  
E. Desjardins 1928 - 1934

## Bordeaux

C'est en 1879 que l'on décida d'ouvrir un bureau de poste dans le secteur connu alors sous le vocable « Haut du Sault ». La création officielle du village de Saint-Joseph-de-Bordeaux date de 1898. Il changea de nom pour Bordeaux en 1906 et obtint le statut de ville en 1907. En 1910, il fut annexé à la Ville de Montréal.

On décida que le nom de Bordeaux était plus simple à utiliser pour les opérations postales. En 1912, son statut changea en bureau auxiliaire sous le vocable Montréal-Bordeaux, dont on retrouve la trace jusqu'en 1963.

Dans son rapport d'évaluation du 5 juillet 1879, l'inspecteur des postes E. F. King évalue les coûts d'opération frais de fonctionnement à 10 \$ étant donné que le service sera assuré par le chemin de fer Occidental<sup>3</sup> dont les rails passent du côté est du territoire à desservir et qui a déjà une plateforme près du pont qui traverse la rivière des Prairies. Il note qu'une gare devrait bientôt y être construite.

Il signale de plus que cette plateforme se situe à quelques 20 verges (18 m) du lieu proposé pour le bureau de poste, et qu'un certain M. A. L'anglais de la Continental Railway lui a suggéré le nom de M. Guillaume « Pecard » comme maître de poste. Or, que trouve-t-on tout près de la gare selon le plan de l'arpenteur Charles Goad de 1914? L'hôtel Picard !

Le propriétaire de cet hôtel, Cléophas Picard, est le frère du premier maître de poste William Picard, qui était cultivateur et habitait en face de l'hôtel.

#### La liste des maîtres de poste est comme suit :

William Picard 1879 - 1911 | Wilfrid Picard 1911 - 1912  
Artur Ladouceur 1913 | Ernest Paquette 1913 - 1918  
Odile Gagnon 1919 - 1925 | Miss A. Macdonald 1931 - 1934  
Mlle Marie Gagnon 1935 - 1943  
Mme Anne-Marie Corbeil 1944 - 1949  
L. Leblond 1950 - 1954 | Mme J. Charbonneau 1955 - 1962

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Odile Gagnon possède un magasin général sur le boulevard Gouin à l'intersection de la rue Valmont, établissement qui abrite aussi le bureau de poste. Mme Corbeil a aussi tenu un magasin général à cette même adresse.

Nous voyons dans la liste ci-dessus deux exemples où un membre de la famille s'occupe du bureau de poste à la place du titulaire en titre. Miss A. Macdonald remplace son père Henry Macdonald, dont les fonctions de contremaître l'occupent à temps plein. Mlle Marie Gagnon fait de même au lieu d'Odile Gagnon au magasin général (fig. 7). Cet édifice existe toujours au 1644, boulevard Gouin Ouest, et loge maintenant un bureau d'avocats.



Fig. 7 : le bureau de poste de Bordeaux chez le marchand général O. Gagnon vers 1925

#### Le Bas-du-Sault

La partie est de la Paroisse du Sault-au-Récollet était connue sous le vocable Bas-du-Sault.

Le 27 avril 1897, J. M. Bain, Inspecteur des postes, propose qu'un nouveau bureau de poste nommé Bas-du-Sault soit établi sur le chemin reliant les villages de Sault-au-Récollet et de Rivière-des-Prairies (fig. 8).

Il note que 100 familles vivant surtout d'agriculture, une épicerie, deux forges, une manufacture de vanneuses, et deux ateliers de carrioles, occupent le territoire à être desservi. Les bureaux de poste les plus près sont ceux du Pont du Sault à 4 milles (6,5 km) à l'ouest, du Sault-au-Récollet à 3 milles (1,9 km) à l'ouest, et de Rivière-des-Prairies 6 milles (9,7 km) à l'est. Le petit dessin à la fig. 8 est ajouté au rapport.

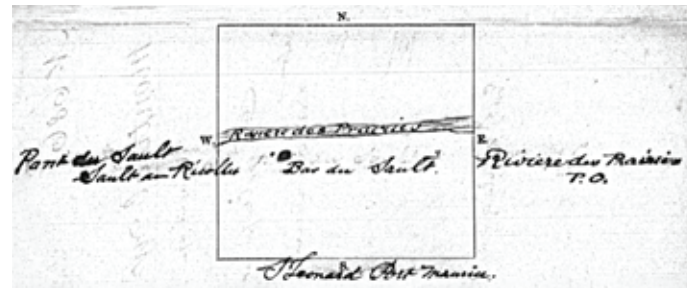


Fig. 8 : extrait du rapport de J. M. Bain, Inspecteur des postes, 1897

Le coût annuel de ce nouveau service est de 60 \$ et les revenus annuels anticipés sont de 25 \$. Il est aussi mentionné que M. Fortin, député du comté de Laval où se situerait ce bureau de poste, a demandé que son ami (!) Gilbert Giroux soit nommé maître de poste et que ce dernier assurerait la liaison quotidienne avec le Sault-au-Récollet au coût annuel avantageux cité ci-haut.

Gilbert Giroux fut effectivement le premier maître de poste au Bas-du-Sault de 1897 à 1901.

#### Les autres titulaires de cette fonction sont :

Joseph Lemay Delorme 1901 - 1905  
Herculise Lemay Delorme 1905 - 1906 | Ernest David 1906 - 1918  
J. R. Chamberland 1918 - 1919 | J. O. Bélanger 1920 - 1922  
J. A. Lalonde 1922 - 1929 | T. Wilfrid Lalonde<sup>4</sup> 1929 - 1929  
Mme Marie Lalonde 1929 - 1931  
J. Clément Lacombe 1931 - 1931 | Isidore Proteau 1932 - 1936  
Napoléon Bedard 1936 - 1946 | Émile Aubry 1946 - 1947  
Mme Marie Deschamps 1947 | Philias Beaulieu 1947 - 1949  
Paul-Émile Deschamps<sup>5</sup> 1949 - 1950 | Conrad Noël 1952 - 1955  
Mme Rita Vézina 1955 - 1956 | Paul Labbé<sup>6</sup> 1956 - 1958  
Pauline St-Pierre<sup>6</sup> 1958 | Denyse Rose 1958 - 1959  
Raynald Savoie 1959 - 1960 | Gilles Armand Gingras 1960 - ?

En 1915, la Ville de Montréal-Nord est fondée sur le territoire de la partie est de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Pour refléter cet état, le bureau de poste change aussi de nom pour celui de Montréal-Nord. En 1922, il deviendra Montréal - Montréal-Nord, et enfin en 1963, ce sera Montréal, bureau auxiliaire # 231.

#### Cartierville

La première mention d'un bureau de poste à Cartierville date de 1883. Il faut savoir qu'à cette époque, ce territoire faisait encore partie de celui de la Paroisse de Saint-Laurent. Bien qu'il soit difficile de trouver des renseignements sur la période 1883 - 1919, il n'y avait pas moins une activité postale tel que le prouve ce pli portant le cachet postal de Cartierville daté du 23 juin 1900 (fig. 8).

Ce n'est qu'en 1906 que le village de Cartierville est créé. Il y aurait eu 143 maisons à cette époque. Le village obtient



Fig. 8 : pli portant le cachet postal de Cartierville daté du 23 juin 1900

le statut de ville en 1912, et cette dernière est annexée à Montréal en 1916. Plus de 900 habitants peuplent alors ce territoire.

Le premier maître de poste fut Charles Meunier dit Lagassé. Il était le frère d'Hormisdas Meunier, propriétaire de l'hôtel Meunier. Cet établissement était situé sur ce qu'on appelle maintenant le boulevard Gouin, à l'intersection de la rue Lachapelle. Or sur une photo prise au début du 20<sup>e</sup> siècle, on voit le commerce d'Avila Lagacé de l'autre côté de la rue Lachapelle. Il est fort probable qu'il s'agisse de la même famille dont le patronyme a été légèrement modifié (fig. 9).

En novembre 1919, le bureau de poste s'appelle Montréal, succursale Cartierville. Les maîtres de poste sont :

Félix Plouffe fils<sup>7</sup> 1919 - 1923 | Avila Lagacé 1923 - 1925  
D. Ouellette 1925 - 1929 | A. Bernier 1929 - 1931  
G. Vincent 1931 - 1934 | Auguste Bernier 1935<sup>8</sup> -  
Mme Eugénie Bernier<sup>8</sup> 1936

#### Bougie

Lorsque Louis Bougie fit construire son hôtel vers 1850, il y avait déjà plusieurs maisons à proximité de l'intersection du chemin du Sault (maintenant rue Lajeunesse) et de la côte Saint-Laurent (maintenant Crémazie). Ce carrefour appelé « coin Bougie », étant assez fréquenté, on y ouvre un bureau de poste le premier mai 1879 sous le nom de Bougie.

La liste des maîtres de poste nous donne des indices sur son emplacement où il était situé. Les trois premiers portent le patronyme des propriétaires de l'hôtel. Qui plus est, l'adresse du 3878, chemin du Sault fournie par le site Bibliothèque et Archives Canada, section bureaux et maîtres de poste, situe ce bureau au coin sud-ouest de l'intersection, exactement où se trouvait l'hôtel. Il semble logique que l'on voulût installer un

bureau de poste dans l'édifice le plus important des environs. (fig. 10).



Fig. 9 : l'hôtel Meunier et le commerce d'Avila Lagacé

Fig. 10 : le tramway arrive à l'hôtel Bougie, à la droite.

L'arrivée du tramway de la Montreal Park and Island Railway en 1893 augmente l'achalandage, mais donne des idées de grandeur à MM Gauthier et Vervais, alors propriétaires de l'hôtel, qui se lancent dans des rénovations et se retrouvent incapables de rembourser les sommes empruntées pour celles-ci.

Le bureau de poste changea de nom pour Youville en 1903 pour refléter la nouvelle appellation du quartier, puis devint le bureau auxiliaire Montréal-Youville en 1911. Il fermera en 1942.

Un édifice fut construit vers 1952 pour abriter la succursale postale Youville; il est sis à l'intersection du boulevard Crémazie et de la rue Henri-Julien. Ce bureau de poste est désaffecté depuis quelques années.

#### Les maîtres de postes successifs furent comme suit :

Delphis Bougie 1879 - 1881 | Joseph Bougie 1881 - 1885  
Léon Vervais 1886 - 1899 | Pierre Frigon<sup>9</sup> 1899 - 1900  
Mme Alice Frigon 1901 - 1903 | Joseph Deschatelets 1903 - 1911  
C. Soudeyne 1911 - 1914 | Mme Paul Bancel<sup>10</sup> 1914 - 1933  
Léopold Legault<sup>11</sup> 1933 - 1942

#### Références disponibles sur demande.

#### Notes

- 1 Certains se souviendront de la série télévisée avec Albert Millaire dans le rôle-titre.
- 2 Par intérim
- 3 La Quebec Montreal Ottawa & Occidental Railway de son nom complet. Elle sera vendue au Canadian Pacific Railway en 1885.
- 3 Décédé en fonction. Il était sculpteur de pierre.
- 4 De février à août.
- 5 Intérimaire.
- 6 Intérimaire.
- 7 Fils homonyme du premier maire de Cartierville.
- 8 Décède à peine entré en fonction.
- 9 Décède en fonction.
- 10 Décède en fonction
- 11 Était un pharmacien établi sur Crémazie.

# Écrire son quartier

## À la recherche de la société dans le Sault

André Campeau  
Anthropologue

« La guerre, la guerre, c'est pas une raison pour se faire mal. »  
Ti-Guy La Lune dans *La guerre des tuques*

Au fil des dernières années, j'explore la relation entre le quartier Ahuntsic et le roman<sup>1</sup>. Un roman graphique place ce quartier au centre du récit, sans toutefois le nommer : celui de Michel Rabagliatti, *Paul à la maison* (paru en 2019)<sup>2</sup>. Dans un autre roman, *La terre paternelle* (paru en 1846), Patrice Lacombe centre son récit sur cette partie de l'Île de Montréal au 19<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Des polars font d'Ahuntsic le lieu d'un crime que des enquêteurs cherchent à résoudre : *L'infortune des bien nantis* de Maxime Houde, où un médecin est assassiné dans le Back River des années 1940<sup>4</sup> ; *Le silence des Pélicans* de Jean Louis Blanchard, où une femme est enlevée dans le Domaine Saint-Sulpice, près du Complexe sportif Claude-Robillard<sup>5</sup>.

L'écriture narrative à propos d'un quartier peut cheminer selon différentes modalités. Michel Tremblay fait du Plateau-Mont-Royal le cadre familial de ses écrits sur la parenté, le voisinage, l'enfance<sup>6</sup>, alors que, chez Dominique Fortier, Outremont sert d'ancrage à des explorations littéraires et historiques en Nouvelle-Angleterre<sup>7</sup>. Pour Annie Hemingway et Rodney Saint-Éloi, à qui je suis redevable pour le titre de mon article, le quartier habité donne lieu à des ateliers d'écriture créative, à la fois chantier, laboratoire et fabrique pour des étudiants en littérature qui acceptent de jouer le jeu, celui d'écrire sur le « quartier où s'est forgé l'être »<sup>8</sup>. Un tel projet s'apparente à celui de Pierre Desrochers dans *Les années inventées*<sup>9</sup>.

Ce recueil comprend huit nouvelles dont les événements s'échelonnent de 1899 à 2025 dans le Sault, désignation familière du Sault-au-Récollet. Chaque nouvelle s'inscrit sur la ligne du temps. En datant ses nouvelles, l'auteur s'est projeté dans le passé du dernier siècle autant que dans l'avenir de celui-ci. Chaque texte présente un personnage, une intrigue. On pourrait imaginer une promenade littéraire dans le voisinage élargi de l'église du Sault, similaire à celle organisée avec les contes de Fred Pellerin à Saint-Élie-de-Caxton. Plutôt que d'analyser ce recueil, je me penche sur le roman que Desrochers a tiré d'une des nouvelles, celle datée de 1957, intitulée *La côte du Chinois*<sup>10</sup>. Si la nouvelle était destinée à des adultes, le roman s'adresse aux jeunes (12 ans et plus).



Les livres « *Les années inventées* » et « *La côte du chinois* » sont disponibles dans le réseau des bibliothèques de Montréal

Les commentaires critiques<sup>11</sup> permettant de jauger ce roman font référence au cinéma : *La guerre des boutons* (film français d'Yves Robert, 1962) et *La guerre des tuques* (film québécois d'André Melançon, 1984). Le premier film raconte une guerre entre jeunes garçons de villages voisins pendant les vacances scolaires d'été. Le second film a trait à une guerre entre jeunes du même village, pendant les vacances scolaires d'hiver. À la croisée de ces deux films, le roman *La côte du Chinois* a trait à une guerre entre garçons dans la localité en passe de devenir urbaine, pendant les vacances d'été.

Reynald (le narrateur) raconte son été 1957, « chaud et sec ». Cadet d'une famille de cinq enfants, il est le fils d'un père soudeur aux « Shops Angus »<sup>12</sup> et d'une mère au foyer. Son monde est divisé entre le Haut des « tracks » de tramway et le Bas, où il habite. Le monde où il vit va bientôt basculer : « les bulldozers éventreront les forêts (...), on ouvrira de nouvelles rues (Parthenais, des Prairies), (...) de larges duplex s'élèveront sur les anciens champs (...), les rues d'alentour (Prieur, Rancourt, De Martigny, Lille) seront asphaltées ». Le récit se situe sur le seuil de cette transformation urbaine lors de laquelle le Sault sera amalgamé dans Ahuntsic, quartier qui sera englobé dans Montréal<sup>13</sup>.

Au début du roman (un exercice de mémoire et non un livre d'histoire), l'écrivain situe le lectorat dans le temps et dans l'espace. Il rappelle que le Grand-Sault (Sault-au-Récollet) est fréquenté par les Français en 1614, près de 30 ans avant la fondation de Montréal. Il a longtemps été le point d'entrée sur l'Île<sup>14</sup>. Comme dans bien d'autres récits portant sur l'histoire du Sault, les Amérindiens ne font pas partie du narratif élaboré par Desrochers pour servir de prologue à son roman<sup>15</sup>.

Dans la géographie du narrateur, le Sault de 1957 est

circonscrit par le barrage de la Montreal Light and Power (au nord et en bas, sur la rivière des Prairies) et la voie ferrée du Canadian National Railways<sup>16</sup> (au sud et en haut), deux constructions du 20<sup>e</sup> siècle. Son quartier est à l'est de Papineau et ne va pas au-delà du boulevard Saint-Michel, à l'ouest. Le narrateur dit que les gens de la localité ont des « façons campagnardes » de vivre et sont caractérisés par leur « esprit querelleur ». L'école de la Visitation, que fréquente Reynald, est un point d'ancrage sur le territoire, une institution et un repère.

N'oublions pas que la géographie présentée dans le roman n'est pas nécessairement imaginaire, qu'elle ferait aussi appel à la mémoire. Au sud et à l'est de cette école : « le territoire des pauvres, ou des moins riches ; ceux qui triment pour gagner leur pitance et qui n'y arrivent pas toujours. C'est aussi le domaine des gueux dont les cabanes de carton s'éparpillent dans les champs (...) qui partent du chemin Prieur (...), qui mènent aux cimenteries de la compagnie Miron et Frères »<sup>17</sup>. Au nord, « l'église et son presbytère » et, de part et d'autre, les « maisons de notables et celles des marchands ». Le centre du village est là : la Caisse Desjardins, les Postes, le notaire, le médecin, le dentiste, l'avocat, l'épicerie, le magasin général. Reynald habite à cet endroit, même si son père est ouvrier.

La division territoriale et sociale est marquée par la ligne de tramway, sur l'axe est-ouest de l'Île de Montréal, parallèle, donc, à la rivière des Prairies. Le narrateur explique que cette ligne divise le Sault en deux, de telle façon que, les jeunes du même groupe d'âge sont aussi divisés en deux moitiés : une « terrible frontière », « le symbole physique d'un schisme » écrit le narrateur ! Comme quoi les constructions infrastructurelles marquent les gens, leur société, leur vie symbolique : elles tracent les contours de leur monde.

Dans des notes de bas de page, l'auteur précise des éléments logistiques et historiques, donnant de la crédibilité au récit, celui d'un homme âgé qui se souvient de son enfance et d'un été plus significatif que les autres. L'histoire de Reynald se passe dans l'espace public si je puis dire, et non pas dans une maisonnée familiale. Il n'est pas question d'un itinéraire suivi par le sujet au bout duquel une découverte est faite, mais d'événements enchevêtrés pendant une courte période de temps. Ce roman traite de l'émergence d'un « être au monde », d'une sortie de l'enfance.

Faisant trêve de leur guerre locale, les enfants du Haut et ceux du Bas s'allient contre une menace commune : des enlèvements d'enfants qu'un diable chinois réduirait en esclavage avec son chat maléfique. La menace pèse lourd sur la vie des garçons, jusqu'à ce qu'ils la fassent sauter. Quand elle est écartée, la guerre larvée entre les garçons du Bas et ceux du Haut pourra suivre son cours et trouvera un dénouement heureux : la classe d'âge formée par l'ensemble des jeunes du

quartier peut alors advenir. Mais voyons un peu de quoi il s'agit et de quoi est faite la menace.

Des « jeux de vérité » disent qui est Reynald au seuil de l'adolescence, son passage hors de l'enfance étant conçu par l'auteur du roman, non comme un temps d'aliénation, mais comme un épisode d'autonomisation. Dans un premier jeu de vérité, Reynald est confronté 1) aux propos du grand-père Tellier, à travers Laurent, son petit-fils chef de la bande, qui transmet aux jeunes la thèse d'un Chinois diabolique vivant dans la Serre abandonnée en exploitant des enfants, 2) à la conversation qu'il a avec son propre grand-père, accidenté au travail et handicapé, qui réfute cette thèse du Chinois dans la Serre, parce qu'il a connu Tellier comme patron lors de la construction du pont Viau.

En effet, en tant que patron, Tellier a menti à propos d'un accident de travail, incriminant le travailleur plutôt que d'assumer sa responsabilité dans l'accident. La conversation avec son propre grand-père permet à Reynald de mettre en doute l'histoire du grand-père Tellier en ce qui a trait à l'existence d'un Chinois et d'un chat qui hantent la Grande Serre. Ce débat intérieur permet au jeune garçon de mettre à distance et décrédibiliser l'histoire du chef de la bande, Laurent Tellier, qui véhicule les propos de son grand-père pour faire accroire qu'un Chinois les menaçait.

Les intervenants de la religion catholique, qui font acheter des petits Chinois aux enfants à l'école, exploitent la peur de la différence et sèment la crainte d'une différence radicale. Les jeunes se rendent compte de la supercherie religieuse en comparant les portraits de Chinois qu'on leur a distribués en classe. Les jeunes confirment ainsi que Laurent Tellier a diabolisé le Chinois et son chat pour les rallier à la guerre. Ensuite, les enfants trouvent le sans-abri qui habite la Serre abandonnée. La menace est déjouée. Le renversement de situation libère les enfants. Le jeu de guerre peut alors avoir lieu entre la bande du Haut et celle du Bas.

Dans ce qui s'apparente à une lutte de classes sociales, l'approvisionnement alimentaire sert d'enjeu. La dette des gens dont les moyens sont restreints se reflète sur les jeunes. L'épicier Pépin fait partie des intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement. Par l'entremise de son fils, il fait pression sur les enfants pour que leurs parents acquittent leur dette d'épicerie. Dans la partie la plus pauvre du Sault, les enfants se braquent contre le fils de l'épicier et lui tendent des pièges pour l'humilier. Ainsi se joue un autre jeu de vérité. À la fin du roman, après que la guerre ait eu lieu, les jeunes s'unifient au-delà des divisions sociales et le fils de l'épicier apporte de la nourriture pour tous. À la suite du jeu de guerre locale, la classe d'âge supplante la division sociale.

Un autre jeu de vérité se joue différemment. Un séjour au camp de vacances des Grèves à Contreccœur entraîne la

guérison de Raynald. La rencontre avec un moniteur aux Grèves, le camp de vacances où son père l'a inscrit, donne plus d'assurance au jeune, probablement trop sensible. La conversation avec le moniteur du camp de vacances induit chez Raynald une structure interne qui rassure le garçon face au monde et lui permet de maîtriser l'énurésie qui pourrait son enfance et l'insécurise<sup>18</sup>. Il est alors moins soumis aux pressions extérieures des autres jeunes, ce qui favorise son autonomisation pour faire face à des événements qui pourraient être traumatisants.

Venons-en à ce jeu de guerre qui rappelle la guerre des boutons et la guerre des tuques. Cette grande activité des vacances scolaires à laquelle tous se préparent depuis le début de l'été, commence quand la menace commune est éloignée. Elle est une guerre de coups (comme chez les Amérindiens des Plaines et d'autres sociétés sans État qui ne faisaient pas la guerre pour s'entretuer). Si, par inadvertance, le sang coule, les combats cessent pour soigner le blessé. Ils reprennent quand le blessé a reçu les soins qui le remettent sur pied. La guerre entre les deux bandes de jeunes dans le Sault en 1957 se termine en un grand banquet où les belligérants des deux côtés partagent leur nourriture. Le roman ne se termine pas sur le banquet (comme dans le village gaulois d'Astérix et Obélix) mais évoque plutôt la dispersion qui va suivre, au fil de déménagements hors du quartier et de l'urbanisation en cours.

Roman d'apprentissage en somme, où le jeune narrateur apprend à déjouer l'idéologie du chef et la lutte de classes, tout autant que la religion et ses marchandages, il préfigure la Révolution tranquille, bouleversement que le narrateur évoque en conclusion. La forme prise par ce roman, ses fils conducteurs, provoquent une réflexion sur les éléments infrastructurels et suprastructurels qui divisent la société locale. Les facteurs polémiques et les clivages sociaux ne sont pas infranchissables ou impérissables comme en témoigne le récit. Des médiations sont envisageables.

Reste une situation oblitérée : le Canadien-français catholique intégral habitant le Sault du roman est un mythe. Dommage que l'auteur ne se soit déplacé un peu plus vers l'est. La rue André-Jobin, qui avoisine Iberville, est déjà ouverte en 1957, entre Fleury et Prieur : un promoteur y construit des duplex en série. Les gens qui les achètent sont de la classe moyenne en formation : des familles syrienne, libanaise, chinoise, polonaise, italienne, canadienne-anglaise avec des enfants et un couple allemand cohabitent avec des familles canadiennes-françaises qui ne sont pas nécessairement dans le quartier depuis longtemps. Les enfants jouent ensemble, deviennent amis. Le Sault devient Ahuntsic.

Que dit ce roman sur la société du Sault? Les maux du monde se retrouvent à l'échelle locale. Or c'est précisément à cette échelle qu'on fait des humains. L'inégalité sociale et la

guerre locale ne sont pas viables : il faut en sortir, rompre avec elles pour faire société et vivre en paix. Alors, qu'est-ce donc qui détourne la société d'elle-même? Quel exercice de pouvoir et quelle fabrique de savoir entrent en jeu pour diviser, cliver le monde vécu des gens? Les mensonges sont nombreux sur la route de Raynald et ses amis, cet été-là.

Celui du patron à propos de l'accident de l'employé dont la vie est ruinée par la suite; celui des religieux qui font commerce d'images et d'âmes en désinformant les jeunes; celui du grand-père qui raconte un bobard sur son lit de mort; celui du chef de bande qui rallie les jeunes à la guerre en véhiculant de la fausse information et en diabolisant la dissemblance d'un Chinois inexistant. Ce roman illustre que les mensonges sont le fait de gens qui occupent une position stratégique dans la structure : ils divisent la société, colonisent le quotidien depuis la position intermédiaire d'où ils parlent et interviennent.

Écrire son quartier dans une production narrative n'est pas donné. Certains écrivains y consacrent toute leur œuvre, d'autres choisissent d'y travailler dans un ou deux livres. L'écriture de quartier décrit l'ancrage territorial au plus près de soi, traite d'une société passée et présente qui reflète le monde vécu de l'auteur et manifeste les repères dans lesquels il se connaît, il « est au monde ». Le livre de Desrochers se situe sur le seuil d'un bouleversement que le roman illustre en montrant que les intermédiaires religieux et patronaux sont contestés : la modernité prend le pas sur la tradition.

La problématique soulevée ici a trait à la production matérielle et symbolique d'une localité et aux actes culturels que cette production suppose. L'écriture littéraire est un de ces actes. Ce qui importe n'a pas trait au livre et à la bibliothèque où il est rangé, mais aux activités qui donnent vie au livre : création, transmission, discussion, exposition. Les romans sont une forme d'éclairage dans un contexte où les éclairages changent. Ils disent que l'« être au monde » du sujet local relève du relationnel et du langage. Construire un monde, fabriquer des humains et faire une société passe par la localité.



### Quelques repères au Sault-au-Récollet, un quartier en transformation accélérée à l'époque du roman.

Vue aérienne de 1958, Source: Archives de Montréal. Assemblage des photos VM97-3-02-11-101 et VM97-3-02-10-165

A	L'église de la Visitation	1	Avenue Papineau
B	École primaire La Visitation	2	Voie ferrée du Canadien National construite en 1944
C	Le supermarché Steinberg's ouvre le 14 janvier 1958	3	Rue Fleury Est
D	<b>Emplacement possible de la « serre » du roman.</b> Dans l'annuaire Lovell's de 1955 on retrouve au 10285, rue Charton la <i>Mow Sang Food Co.</i> et <i>Ahuntsic Chop Suey products</i>	4	Rue Prieur Est
		5	Boulevard Henri-Bourassa Est. <i>Le tramway y passe encore en 1958. Le service disparaîtra en 1959</i>
		6	Boulevard Gouin Est



### Notes

- Je remercie Jacques Lebleu pour la référence aux écrits de Pierre Desrochers et pour ses commentaires sur une première version de l'article. Je remercie aussi David Aubé pour nos échanges en anthropologie de la littérature.
- « Dans le Bulletin 11 (mai 2022), on peut consulter mon article *Habiter et marcher Ahuntsic en 2012* ».
- Deux articles traitent de ce roman. L'un d'eux est paru dans le Bulletin 9 (mai 2021) « Le roman d'une maison, Sault-au-Récollet, circa 1820 ». L'autre dans *L'Action nationale CX-10* sous le titre « Une maison sens dessus dessous ».
- Paru en 2012. Il en a été question dans le Bulletin 5 (mai 2019), dans l'article « Note de lecture. Fiction montréalaise et logistique ahuntsicoise ».
- Paru en 2021 chez Fides.
- « Les chroniques du Plateau Mont-Royal » (parues en 2019 chez Leméac) comprennent six romans parmi les plus connus de l'écrivain.
- « Les villes de papier » et « Les ombres blanches », des livres parus chez Alto en 2018 et 2022.
- « Chantier d'écriture. Écrire son quartier » est paru en 2006 chez Mémoire d'encrier. En plus de douze récits de quartier, produits dans la cadre d'ateliers, l'ouvrage propose une « Boîte à outils pour écriture créative » avec des suggestions d'exercice. Des exemplaires sont disponibles à la Bibliothèque de Montréal.
- Paru aux Éditions Pierre Tisseyre en 1994.
- Le roman est paru en 2016 chez Soulières Éditeur, plus de 20 ans après la nouvelle.
- Ces commentaires sont extraits du site des Bibliothèques de Montréal et du blogue sophielit.
- Complexe industriel situé dans Rosemont, où du matériel ferroviaire roulant est fabriqué. Construit entre 1902 et 1904, il est fermé en 1992. Jusqu'à 12 000 travailleurs y étaient salariés. Après la décontamination du terrain, un parc résidentiel et un technopôle urbain y ont été installés.
- On peut lire l'article de Jacques Lebleu dans le Bulletin 10 (novembre 2021) : « Service d'urbanisme 1941-1951. Le District 11, quartiers Ahuntsic et Villeray, à l'époque des grandes transformations ».
- Comme pour le Sault-Saint-Louis, les navires ne pouvaient remonter plus haut le cours d'eau. Les canots prenaient le relais pour voyager à l'intérieur du continent.
- On peut consulter le travail d'Alexandre Lapointe dans le Bulletin 7 (mai 2020) « Les seigneurs sulpiciens, les autochtones et le Fort-Lorette » et le Bulletin 8 (novembre 2020) « Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette ».
- L'auteur écrit dans son roman « Canadian Pacific Railway » mais c'est en fait la voie ferrée du CN qui longe le sud du Sault.
- On peut lire mon article sur le reportage effectué dans la revue *Relations* par Robert Bernier en 1941 : « Le haut des côtes était la zone. Le nord-est d'Ahuntsic entre 1932 et 1944 » dans le Bulletin 9 (mai 2021). Le roman de Desrochers attesterait d'une situation sociale qui perdure tard dans les années 1950.
- L'anthropologue Didier Fassin (*La raison humanitaire, Une histoire morale du présent*, 2010) rappelle que, dans des contextes de guerre, la psychiatrie suggère que l'énurésie est une manière pour l'enfant de résister à l'anxiété, aux cauchemars, et de révéler sa fragilité, autrement dit de rester un enfant.



# Desjardins

Caisse du Centre-nord  
de Montréal



Photo du projet d'habitation initié par la Ligue Ouvrière Catholique dans la paroisse St-André-Apôtre.

Rue Meunier à l'été 1951, maisons construites par le Comité d'Habitation de Montréal. Les enfants qui apparaissent à l'avant-plan sont de gauche à droite : Pierre Benoit, Guy DesRosiers, Céline Ménard et Jean DesRosiers. À l'arrière, M. Jacques DesRosiers bêche son parterre. En arrière-plan, nous voyons le côté impair de la rue Meunier et les cours arrières du côté pair de l'avenue de l'Esplanade, à l'est. Nous nous situons entre les rues Fleury O, au sud, et Prieur O, au nord. Courtoisie de la famille DesRosiers.

